

L'opinion du Times de Londres sur la situation internationale, transmise au jour le jour au Canada par service spécial.

(Copyright, 1911, by Southam Co.)
LONDRES, 17. — Les troupes britanniques se sont retirées du saillant de Gazala après avoir livré de rudes batailles dans le secteur d'Acroma, et selon le chroniqueur militaire du Times, la situation est très mauvaise en Libye. Le général Ritchie a évacué ses forces de la région de Knightsbridge. On a repoussé trois assauts ennemis contre El Adem mais il ne fait plus aucun doute que les armées de l'axe sont maintenant en état de tenter de s'emparer de Tobrouk.
Il est peu probable que les Britanniques puissent reprendre l'offensive. Cependant ils devraient être capables d'offrir une résistance acharnée de plusieurs semaines. Tobrouk est devenu le point vers lequel convergent toutes les troupes alliées dispersées par la bataille. Les soldats de la 8e armée sont fort déçus car ils s'attendaient que la présente campagne se terminerai par la défaite des Allemands et des Italiens.

EN MEDITERRANEE
A côté de cette défaite la bataille aéronavale qui, quatre jours durant, a fait rage dans la Méditerranée et durant laquelle des avions et des navires de guerre des puissances de l'axe ont furieusement attaqué deux convois anglais, a prouvé, une fois de plus, qu'il est encore possible de faire passer des vaisseaux sous la gueule des canons de l'adversaire. Cette bataille a certainement été la plus dure dont la Méditerranée ait encore été le théâtre depuis le début des hostilités. Pour la première fois des croiseurs et des destroyers italiens ont tenté de s'en prendre à un convoi britannique. Ils furent repoussés. Un gros croiseur et au moins deux destroyers ont été coulés.

SUR LE FRONT RUSSSE
Le représentant du Times à Stockholm rapporte que l'armée rouge tient bon à Sébastopol et que son système de défense est encore intact. Après quinze jours d'assaut massifs les nazis sont parvenus à entamer les lignes de défense extérieures de la ville et, du côté ouest, ils sont à moins de cinq milles du centre de la forteresse. Les Russes contre-attaquent furieusement. Des commandos soviétiques ont accompli un raid très audacieux à Yalta, derrière le front ennemi. Ils ont aussi traversé la mer d'Azov pour aller causer des dégâts dans la région de Taganrog.

CRITIQUE D'UN AMBASSADEUR
Le correspondant du Times à Moscou se plaint amèrement du fait que l'ambassade de Londres à Moscou ait échoué lamentablement dans la mission qui était siennée de bien informer les Russes du puissant effort de guerre de la Grande-Bretagne. Elle a bien fait montrer quelques films de propagande mais c'est là bien peu de chose si l'on songe qu'il y a douze mois que les soldats et les travailleurs soviétiques n'avaient pas entendu un mot de l'œuvre qu'accomplissent dans les îles anglaises leurs camarades anglais.

ON SE BAT A JAVA
Les troupes néerlandaises qui, la défaite venue, s'étaient retirées dans les montagnes du centre de Java y défient encore les Japonais. Elles sont nombreuses de quelques milliers d'hommes et elles sont bien fournies de vivres et d'armes. Les partisans qui continuent la défense de Sumatra sous les ordres du général Overaker ont cependant dû capituler.

Le rationnement du sucre à l'aide de cartes au pays
A partir du 1er juillet. La ration hebdomadaire reste d'une demi-livre par personne

Ottawa, 17. (Du correspondant parlementaire du Canada) — A partir du premier juillet, personne au Canada n'aura le droit d'acheter de sucre à moins de posséder une carte de rationnement.
Ce soir, en annonçant cette nouvelle à la radio, M. Georges Bouchard, sous-ministre de l'Agriculture et membre de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, a précisé que ce nouveau système de répartition n'apporte pas de restrictions nouvelles. La ration hebdomadaire reste d'une demi-livre par personne. «Le régime de cartes assure à juste part à chacun et rend de grands services dans la lutte contre l'accaparement», a dit M. Bouchard.
Il y aura une carte d'émise pour

14.000 personnes assistent à une démonstration militaire

Une foule évaluée à 14.000 personnes a envahi, hier soir, le stade Molson, pour assister à la démonstration militaire à l'occasion de la campagne de recrutement de l'armée de réserve. Les organisateurs ont dû refuser du monde.
La démonstration était donnée par les membres de la force active du district militaire no 4 commandé par le brigadier-général E. de B. Panet. Les troupes ont défilé devant l'estrade en chef sir Frederick Bowhill, commandant du service transatlantique de la R.A.F., a pris le salut.
Le défilé avait à sa tête une es-

JEUDI 18 JUIN 1942
166e jour — 66e m — 30 jours — 25e semaine
Fête de saint Ephrem
SOLEIL lever à 4 h. 11 LUNE lever à 8 h. 35
coucher à 7 h. 50 coucher à 10 h. 56
(Heure solaire)

QUARANTIEME ANNEE — No 64

MONTREAL, JEUDI 18 JUIN 1942

Bulletin météorologique
Temps probable aujourd'hui
Averses en certains endroits; peu de changement de température
Température à Montréal, hier: Mn. 54; Mx. 64

PRIX: TROIS SOUS

"La conscription nuirait à notre effort de guerre," dit M. Thorson

IL PRÉCISE QUE SON APPLICATION RALENTIRAIT NOTRE PRODUCTION

Le gouvernement atteindra plus tôt qu'on ne le pense son objectif dans le domaine de la mobilisation des hommes disponibles pour le service militaire—Plaidoyer énergique

PAR FERNAND LACHOIX

OTTAWA, 17. — "L'imposition de la conscription pour service outre-mer en ce moment nuirait nettement à l'effort de guerre. Le gouvernement en a décidé ainsi et je me permets de dire que cette décision rapproche le Canada davantage de son véritable objectif que si le gouvernement agissait autrement", a déclaré aujourd'hui aux Communes le ministre des Services nationaux de guerre, l'hon. J. T. Thorson, dans le débat sur le bill amendement la loi de mobilisation.

Le ministre a mis en relief le fait que le Canada doit poursuivre trois objectifs de guerre fondamentaux: la production des fournitures de guerre, celle des vivres, la mobilisation et l'équipement de son armée. Il a ajouté que l'on ne peut ralentir le rendement dans l'un ou l'autre de ces domaines sans déranger tout le

système et que le gouvernement atteindra plus tôt qu'on ne le pense son objectif, quant à la mobilisation des hommes disponibles et aptes au service militaire.

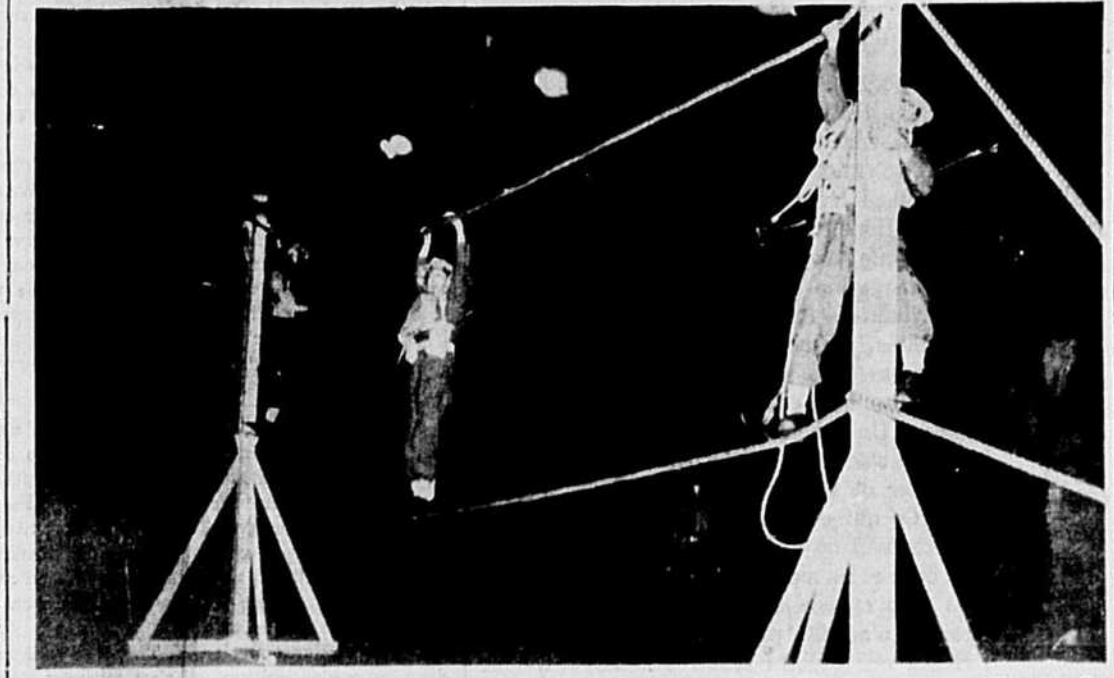
M. Thorson a en réalité fait un plaidoyer énergique contre la conscription militaire pour outre-mer. Tous ses arguments visaient la thèse des impérialistes et des Tories qui confondent, comme il l'a dit, la guerre totale avec l'imposition de la conscription.

"Je suis convaincu, a-t-il affirmé, que l'imposition de la conscription à l'heure actuelle ne constituerait pas un progrès vers un effort de guerre total".

Au reste, a ajouté le ministre, la conscription n'occupe qu'une place limitée dans notre effort de guerre et elle ralentirait notre production si

(Suite page neuf)

Rien n'arrête les commandos de l'armée canadienne



Les commandos de l'armée canadienne ne craignent aucun obstacle. Ils sont entraînés à faire face aux pires difficultés. Que ce soit un précipice, une rivière, une haute clôture, etc., rien ne peut arrêter leur avance. On voit ci-dessus quelques cadets-officiers de l'école des cadets-officiers de St-Jérôme démontrant, au stade Molson, hier soir, comment on s'y prend pour traverser une rivière ou un obstacle du genre. Deux câbles solidement attachés font un pont merveilleux; on se tient après celui du haut et l'on marche sur celui du bas. Aux deux bouts, d'autres câbles permettent de monter sur ce pont improvisé et d'en glisser sur le sol. (Photo du CANADA)

Mobilisation des hommes jusqu'à l'âge de 35 ans

Le nouveau règlement ne s'applique qu'aux célibataires et veufs sans enfant

OTTAWA, 17. (Du correspondant parlementaire du Canada). — Les célibataires et les veufs sans enfant jusqu'à l'âge de 35 ans inclusivement sont officiellement susceptibles d'être mobilisés pour suivre leur entraînement militaire, aux termes d'une proclamation déposée aujourd'hui sur la table des Communes par le ministre des Services nationaux de guerre, l'hon. J.-L. Ralston.

Jusqu'ici, n'étaient mobilisables que les célibataires et les veufs sans enfant jusqu'à 30 ans. La proclamation prolonge ainsi de cinq ans la limite d'âge des conscrits, mobilisés aux termes de la loi de mobilisation des ressources nationales.

M. Thorson avait déclaré aux Communes, il y a plusieurs semaines, que le gouvernement se disposait à prolonger à 35 ans la limite d'âge des conscrits. Cette mesure est devenue nécessaire du fait que les classes actuellement mobilisables sont presque épuisées en certaines divisions militaires et parce qu'il s'agit en outre de mobiliser 15.000 hommes supplémentaires en juillet.

La proclamation affecte ainsi les célibataires et veufs sans enfant, nés durant les années 1907, 1908, 1909, 1910 et 1911, et de citoyenneté britannique. Il a été question, en mars dernier, d'étendre la loi de mobilisation aux étrangers, vivant au Canada aussi bien qu'aux citoyens britanniques, mais comme il a fallu entreprendre à cette fin des négociations internationales étendues, la mobilisation des étrangers n'entrera pas en vigueur avant quelque temps.
A date les classes mobilisables sont celles des hommes nés de 1907 à 1921. Ceux qui sont nés en 1921 ne sont cependant pas susceptibles d'être appelés sous les drapeaux avant d'avoir atteint leur majorité, soit 21 ans.

On s'attend maintenant à ce que les prochaines classes mobilisables soient celles des hommes mariés, en commençant par ceux qui avaient 21 ans en juillet 1940 et qui étaient mariés à cette date.

Les deux armées japonaises près de se rejoindre

Shan Yao perdu, elles ne sont plus qu'à cinquante milles l'une de l'autre

TCHOUNG KING, 17. (P.A.) — Les Chinois annoncent ce soir la perte de Shan Yao, station importante sur le chemin-de-fer Tchekiang-Kingsi; mais ils rapportent que la bataille croit en violence dans la province de Kiang Si, où deux colonnes japonaises n'ont plus que 50 milles à gagner pour se rejoindre et s'emparer ainsi du dernier tronçon du fameux chemin-de-fer, enjeu de toute leur présente offensive.

Shan Yao, sise à 50 milles de la

(Suite page neuf)

On va essayer de fournir l'usager d'huile-carburant

L'hon. C.-D. Howe, en faisant cette déclaration, refuse d'en faire une promesse

OTTAWA, 17. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le ministre des Munitions, l'hon. C.-D. Howe, a annoncé aujourd'hui aux Communes qu'il espérait pouvoir établir des réserves suffisantes d'huile, d'ici le premier octobre, pour suffire au chauffage des résidences particulières qui usent de ce combustible. Il s'est toutefois défendu de donner aucune garantie qu'il aura de l'huile en quantité suffisante pour répondre aux besoins.

En même temps, le ministre a déclaré que dans les provinces d'Ontario, de Québec et de la Colombie-Britannique la valeur de l'unité d'essence devrait être réduite de cinq à quatre gallons, à compter de minuit demain soir. Le gouvernement est dans la nécessité d'agir ainsi afin de fournir l'huile nécessaire au chauffage des résidences qui usent de ce combustible. Les raffineries ont reçu instruction de produire plus d'huile brute et moins d'essence.

Peu de temps après la mise en vigueur du rationnement, la gravité de la situation, du point de vue de l'approvisionnement, rendait nécessaire le reclassement de plusieurs milliers de gens ayant en premier lieu obtenu un classement dans une catégorie supérieure à la catégorie "A". Plusieurs d'entre eux ont été reclassés dans la catégorie "A". Nous avons également constaté que plusieurs de ceux qui avaient été classés tout d'abord dans la catégorie "A" étaient propriétaires de plus d'une voiture, ou se servaient de leurs voitures uniquement pour des fins d'amusement. Il est évident que ces automobilistes ne devraient pas recevoir autant d'essence que ceux dont la voiture sert principalement de gagne-pain. Il fut donc décidé de créer une catégorie inférieure, connue sous le nom de catégorie "A". La création d'une nouvelle catégorie exige beaucoup de temps, et je ne saurais maintenant vous dire combien d'essence sera accordée à la catégorie "AA" ni quand elle deviendra en vigueur. Cette annonce sera faite en temps et lieu.

Parce que plusieurs milliers de fermiers, d'ouvriers et d'hommes d'affaires font maintenant partie de la catégorie "A", la restriction trimestrielle du coupon de cette catégorie sera abolie à compter de minuit ce soir.

Roosevelt demeure optimiste

WASHINGTON, 17. (P.A.) — Parlant aujourd'hui au Conseil de guerre du Pacifique, le président Roosevelt a déclaré que la situation était "encourageante" à la suite des succès américains dans le Pacifique et aux Aléoutiennes.
On croit savoir que les appareils américains profitent de toute éclaircie dans la température pour harceler les Japonais qui se monteraient, comme le veut une rumeur vague, dans l'archipel de Barron, groupe des Aléoutiennes.

Les deux convois alliés arrivent saufs à Tobrouk

Londres admet officiellement tout de même que les pertes ont été "considérables"

LONDRES, 17. (P.A.) — De source officielle on apprend que durant la bataille navale de Sicile qui dura trois jours au début de cette semaine, les Alliés ont coulé un croiseur italien de 10.000 tonnes et deux destroyers, et ont endommagé deux croiseurs et deux destroyers. Les aviateurs américains qui participèrent à la défense des convois aux côtés des Britanniques, rapportent qu'ils ont porté 35 coups directs à deux cuirassés ennemis.
L'escadre italienne n'a pas pu, affirmant les Britanniques, approcher des deux convois destinés à Malte et à Tobrouk, le premier venant de Gibraltar par le détroit de Sicile et le second d'Alexandrie le long de l'Egypte.

Londres affirme officiellement que les deux convois sont arrivés saufs à Tobrouk, c'est-à-dire avec des renforts et du matériel suffisants, mais les autorités navales britanniques concèdent toutefois que les pertes sont "considérables" à cause de la violence de l'attaque des Italiens et des Allemands contre les deux convois.

Londres ne donne pas ses pertes; on croit seulement que le plus gros vaisseau de guerre perdu serait un destroyer, et que quatre cargos auraient été avariés. Naturellement, l'Amirauté tient pour "fantastique" les "53 navires coulés ou avariés" que les Axis prétendent avoir ajoutés à leur tableau de chasse.

La R.A.F. affirme que 14 avions axis ont été jetés à la mer dans la seule journée de lundi; plusieurs autres, fort abîmés, n'ont pas dû pouvoir rallier leurs bases.
C'est le convoi venant de Gibraltar et allant à Malte qui semble avoir le plus souffert. Il fut heureusement repéré dès dimanche soir par des escadrilles de Malte qui se relayèrent pour l'accompagner jusqu'à son entrée à La Valette.

On ne mentionne que les bombardiers "liberator" américains comme élément américain participant à toute la bataille; aucune source officielle ne confirme la rumeur voulant qu'un cuirassé américain soit intervenu pour protéger le convoi contre l'escadre axis.

Le commandant de l'escadrille américaine, le major A. F. Kalberer, rapporte que tous ses bombardiers sont rentrés saufs à leurs bases.
Il a déclaré que l'opération avait été fort simple, "comme de pêcher du poisson dans un tonneau", dit-il. Le major Kalberer est un vétéran des lignes aériennes commerciales; la plupart de ses pilotes étaient des débutants, sortant de l'école de pilotage.

BERLIN, 17. (Radio allemande captée par la P.A.) — Les Allemands prétendent que les Britanniques ont perdu quatre vaisseaux de guerre dans la bataille de Sicile. 18 navires britanniques chargés de morts et de blessés auraient été virés de bord et seraient arrivés aujourd'hui à Gibraltar; un croiseur serait entré avec de l'eau jusqu'au bordage. Ces détails viendraient du correspondant berlinois de Madrid.

"Ça ne va pas" déclare Curtin aux Australiens

Le premier ministre australien affirme que "les nouvelles de Libye sont mauvaises"

MELBOURNE, 17. (P.A.) — Le premier-ministre John Curtin, parlant aujourd'hui à la radio en faveur d'un emprunt de guerre, a déclaré au peuple australien que "les nouvelles de Libye ne sont pas bonnes" et que "la situation en U.R.S.S. comporte des dangers pour la cause des Alliés".
"L'Australie, proclame M. Curtin, est irrévocablement liée au sort des armées en Libye et en U.R.S.S. La chute de l'Australie demeure une possibilité qu'il ne faut jamais oublier; elle ouvrirait aux Japonais le champ libre pour des attaques directes sur Hawaii et sur le littoral américain du Pacifique".

Au sujet de l'emprunt de guerre qui est le second lancé par son gouvernement depuis le conflit, le premier ministre a réclamé une souscription quotidienne de neuf millions de dollars, pour les derniers jours de la campagne.

Après avoir répété que ça paraît aller mal en Libye, Curtin explique: "Le maréchal (axis) Rommel a fait des gains, il y a mis le prix, mais n'importe, ces succès sont sérieux. Les revers britanniques sont un indice clair que la situation en Libye a atteint le stade critique".
Se tournant ensuite du côté du front soviétique, où l'autre bras de la fameuse "pince" nazie cherche à s'étendre jusqu'au Caucase, M. Curtin affirme que la chute de l'U.R.S.S. "serait un coup terrible porté à notre cause. Une telle calamité renforcerait la position du Japon à la fois dans le Pacifique et surtout en Chine. Il nous faudrait envisager l'invasion et ses horreurs, comme la peine soviétique l'endure aujourd'hui".

Enfin le premier-ministre d'Australie a dit un mot inquiet de la campagne sous-marine japonaise contre les côtes australiennes: "La guerre sous-marine contre la navigation alliée a atteint un dangereux sommet. Nous ne pouvons pas actuellement, je le déclare carrément, remplacer toutes nos pertes navales... Les résultats combinés des batailles de la mer de Corail, de Midway et des Aléoutiennes, quoiqu'elles aient coûté cher aux Japonais, sont loin d'avoir été décisives dans la lutte, si nous voulons la poursuivre jusqu'à la délivrance de Singapour, des Indes néerlandaises, des Philippines, de la Chine et enfin jusqu'au cœur du Japon".

L'hon. Léon Casgrain annonce les nominations de deux coroners-adjoints

Québec, 17. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — L'hon. Léon Casgrain, c.r., procureur général, a annoncé aujourd'hui les deux nominations suivantes, faites hier par le Conseil exécutif et sanctionnées à midi par le lieutenant-gouverneur:
Le Dr Joseph Tancredi de Montarville Taschereau, de St-Jérôme, au district d'Arthabaska.
Le Dr N. O. Rothwell, de Témiscaminc, coroner-adjoint du district de Pontiac.

Contrôle fédéral de l'embauche sur base de priorité

M. Elliott Little, directeur du Service sélectif, en annonce l'établissement

OTTAWA, 17. (P.C.) — M. Elliott M. Little, directeur du service national sélectif, a annoncé aujourd'hui que la main-d'œuvre canadienne serait placée sur une base de priorité.

Au cours d'une conférence de presse, M. Little a rendu publique la nouvelle réglementation qui rend obligatoire l'obtention d'un permis pour accepter une nouvelle situation et canalise vers les bureaux de placements tous les changements d'emplois.

L'arrêté, qui entre en vigueur immédiatement, s'applique aux hommes

(Suite page neuf)

Les Nazis tentent de cerner Tobrouk afin de l'écraser

Vigoureuse résistance de la garnison britannique secondée à plein par la R.A.F.

LE CAIRE, 17. (P.A.) — Les forces nazies maintenant supérieures en chars et même en canons anti-chars, aux défenses britanniques massées alentour de Tobrouk, sont parvenues ce matin à déborder la place par le sud, et à progresser vers Sidi Rezegh, un point situé à 50 milles de la frontière d'Egypte.
(Tobrouk, grande base aéronavale britannique, est au bord de la mer. Au sud, se trouve El Adem, encore aux mains des Britanniques. Au sud-ouest, Acroma; au sud-est Sidi Rezegh. Ces deux derniers points indiquent donc les points du croissant que dessinent les troupes du maréchal Rommel, en contournant El Adem.

(Suite page neuf)

L'armée rouge se maintient dans la place de Balacava

Onze assauts en tout ont été lancés aujourd'hui seulement par l'ennemi contre Sébastopol

MOSCOU, 17. (P.A.) — La défense de la base navale soviétique de Sébastopol se concentre ce soir autour fortifié de Balacava, place historique assignée par un corps expéditionnaire franco-anglais appuyé d'un corps piémontais (italien) en 1854.

Balacava est une des nombreuses défenses qui entourent la ville de Sébastopol et qu'assiégeants et assiégés se disputent encore sans décision.
Les Allemands ont lancé plusieurs vagues d'assaut sur la forteresse; les Russes ont repoussé ces attaques les unes après les autres et tous deux couchent ce soir sur leurs positions, ce qui n'empêche pas le combat de

(Suite page neuf)

Quatre avions canadiens tombent dans les montagnes Adirondacks

MALONE, état de New-York, 17. (P.A.) — Une équipe de rescapteurs ont trouvé ce soir un pilote de l'aviation Royale Canadienne mort dans un des quatre appareils qui s'écrasèrent dans la journée sur les crêtes des Adirondacks.
Il manque encore deux hommes, que l'on croit morts également. Cinq autres aviateurs sont saufs, quoique blessés. Le pilote D. O. Thompson a été trouvé mort sous les débris de son avion, sur une hauteur près du lac Rag, à 15 milles au sud d'ici. L'officier G. G. Racine, en charge des équipes de rescapteurs croit que les deux manquants, l'officier Val Legacy, originaire d'Amherst, Nou-

velle-Ecosse, et le pilote Théorette, sont morts. Un aviateur garde-feux, Fred McLain, croit avoir aperçu leur appareil près de la Montagne "W".
Le compagnon de Thompson, le pilote Dick Sanders a pu se dégager des débris de l'appareil, et ne pouvant en retirer le corps de l'autre, il a marché jusqu'à trouver les rescapteurs.
Les aviateurs Lacerte et Desloges sont à l'hôpital; Sanders et Wilson ont été pansés pour des blessures légères; le sergent Edward Schum a une jambe fracturée.
Des bûcherons se sont joints aux garde-chasses et aux garde-feux pour rechercher les manquants.



Visitez le magnifique
CAP ST-JACQUES
Sur l'île de Montréal, Boul. Gouin ouest
2 gallons de gazoline aller-retour

L'hon. M. Godbout s'intéresse au sort des laitiers de la province

Il reçoit, en sa qualité de ministre de l'Agriculture, une importante délégation de ces producteurs indispensables — Il sera à l'Islet jeudi et à Sorel samedi

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la Province, a reçu cet après-midi, en sa qualité de ministre de l'Agriculture, une délégation de laitiers.

M. Godbout a passé une journée fort occupée à son bureau. En outre de disposer de plusieurs questions d'administration, il a reçu un grand nombre de visiteurs.

Le premier ministre se rendra à Sorel, samedi prochain, afin de visiter les gigantesques usines des Sorel Industries qui font les journalistes américains qui ont partie de la National Editorial Association. On sait que les membres de cette association, accompagnés de leurs épouses, arriveront à Québec lundi soir, le 22 juin, pour tenir un important congrès au Château Frontenac.

Jeudi, le 25 juin, M. Godbout ira rendre visite à ses électeurs du comté de l'Islet. Il prendra part, le soir, à l'Islet même, aux manifestations qui marqueront le 20^e anniversaire du Cercle des Fermiers du comté et le 50^e anniversaire de la Société St-Jean-Baptiste du comté de l'Islet.

Vendredi matin, le premier ministre assistera aux obsèques de Sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de la Province.

Réunion d'amitié de France libre avec l'U.R.S.S.

Le gouvernement soviétique — qui était représenté, à New-York, par M. Andreï Gromyko

NEW-YORK, 17. (F.L.) — Un "meeting" d'amitié franco-russe: "La France Libre et l'U.R.S.S. devant l'ennemi commun", organisé par France forever vient d'avoir lieu New York. Le gouvernement soviétique, M. Andreï Gromyko, ancien chef du département des Affaires étrangères et actuellement conseiller à l'Ambassade russe à Washington.

La séance fut ouverte par le vice-président exécutif de France libre, le professeur Fred G. Hoffmeyer, qui présida. Après avoir remercié M. A. Fedushine, consul général soviétique à New-York, M. Zaïkin, vice-consul, et M. Johannes Steel, le grand commentateur de la radio, d'avoir bien voulu assister à cette manifestation, le professeur Hoffmeyer donna la parole à M. Herbert Agar, président de "Freedom House" et invité d'honneur américain, qui parla de la lutte des démocraties pour l'égalité des races et la responsabilité des Etats-Unis dans l'élaboration de la future paix mondiale.

M. Oswald Chew, de Philadelphie, démontra l'importance de la part que prend l'armée soviétique dans le combat commun. M. Pierre Cot rappela eloquemment les différentes tentatives faites par le gouvernement russe pour rétablir un système de sécurité collective qui eût permis non seulement aux démocraties de vaincre plus rapidement mais qui auraient probablement sauvé la paix. M. Andreï Gromyko, représentant des Soviétiques, exprima avec force la volonté du peuple russe de continuer la lutte jusqu'à la victoire complète et de contribuer après cette victoire à l'établissement d'une paix juste et durable. Enfin, M. Henry Torres retraça l'histoire du pacte franco-soviétique dont il en avait été le rapporteur et le principal défenseur devant la Chambre Française. Un chœur russe, "The Russian United Choir of New-York City", fit entendre des chants de folklore, et la séance fut levée à 11 h. 30.

Il paraît que M. King s'occupe trop de la province de Québec

Le grand chef de l'Ordre orangiste dit que Québec lui dicte sa politique

TORONTO, 17. (P.C.) — Le col. A. T. Kidd, de Kingston, chef suprême de la Grande Loge orangiste d'Amérique, a déclaré au 12^e congrès annuel de cette loge ici, que la politique de l'Ordre orangiste est basée sur la conception totale de la richesse, de l'industrie et des hommes.

"Nous avons toujours prétendu, dit-il, que l'avenir du Canada est dans l'orbite de l'Empire britannique et aujourd'hui nous réclamons une participation totale à la guerre de l'Empire britannique".

Il s'est attaqué à la politique "débile et vacillante" du gouvernement. "Pourtant le premier ministre continue-t-il, en dépit de l'immense majorité des "oui" lors du plébiscite, de mettre de la confusion dans la politique du Canada, vis-à-vis de l'Angleterre et des Etats-Unis? Parce que depuis 20 ans, répondit-il M. King, il n'a pas cessé de pousser la province de Québec.

"L'effort de guerre du Canada n'est pas assez impérialiste et je regrette de dire que cet effort de guerre ne s'étend pas au-delà d'une certaine limite fixée au gouvernement par la province de Québec. Tous les actes de notre gouvernement montrent qu'il est plus intéressé à la solidité du parti qu'à la renommée du Canada aux yeux des nations unies".

Parlant des mariages entre catholiques et protestants, M. Kidd dit: "Comment pouvons-nous espérer une véritable unité nationale quand des hommes comme le juge Forêt, à Montréal, dissolvent des mariages à la douzaine? Un mariage contracté en Ontario n'est pas valide dans Québec parce qu'il n'est pas conforme au droit canadien. Cette politique est condamnable et, quand elle va à l'encontre d'une décision du Conseil privé, il est temps que notre peuple proteste".

Le comité exécutif vient d'annoncer la formation d'un nouveau comité consultatif qui, composé de membres de l'administration municipale et de citoyens, s'occupera de conseiller la division des terrains de jeux du service des travaux publics dans les projets qu'il entend mettre à exécution de façon à faire une réorganisation aussi complète que possible du système grâce auquel les milliers d'enfants de la municipalité peuvent jouer ailleurs que dans les rues ou les ruelles.

On se plaint depuis des années qu'il faudrait fournir aux enfants fréquentant les terrains de jeux moins des surveillants et des pions que de grandes personnes qui, sachant les comprendre, seraient leurs amis, les dirigeraient dans leurs ébats et se chargeraient de les aider à jouer, un art que l'on oublie malheureusement en prenant de l'âge. Le nouveau comité étudiera d'abord ce problème et fera ensuite les suggestions qu'il croira le plus utiles. On s'attend qu'il rendra de grands services comme l'a fait depuis sa création le comité consultatif d'urbanisme qui, au début, lui servira de modèle.

M. H.-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics, présidera le comité des terrains de jeux. M. Lucien Asselin, assistant du surintendant de la division des parcs, en sera le vice-président. M. R. F. Quinn y représentera le comité exécutif. En feront aussi partie: Henri Théodule Bruneau, P. G. Todd, Mme Rodrigue et Camille Côté, deux membres du conseil municipal; M. René Guénette, directeur de la Revue de l'école canadienne; M. François Desmarais, président de l'A.C.C.C.; M. Philippe Morel, instituteur; et Dr A. S. Lamb.

En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

Pour grandir, la province devra se répandre au dehors

M. R.-B. Perrault l'affirme devant la Chambre de Commerce des jeunes

"La province de Québec doit-elle rester isolée dans son coin de l'Amérique du Nord, ou bien doit-elle devenir partenaire égale des autres provinces du Canada et des Etats américains?" Telle est la question que posait hier soir à l'issue de sa causerie devant la Chambre de commerce des jeunes, M. R.-B. Perrault, président de la Cité Cumming-Perrault Ltd.

Il avait intitulé sa causerie: "Battons le fer pendant qu'il est chaud". Après avoir fait une analyse succincte de la mentalité des autres provinces, mentalité qui diffère en raison de la situation géographique, de la nature du sol et de ses produits, M. Perrault s'est demandé si la province de Québec s'est maintenue ces frontières qui la séparent du reste du pays.

"Afin que vous puissiez y penser, dit-il, faisons une analyse de ce que les gens pensent de nous. Une Américaine, fort sympathique à notre pays, disait dernièrement que le Québec a conservé sa culture pendant trois siècles et qu'il se concerne peu de ce qui se passe à l'extérieur de chez nous. Récemment un de nos compatriotes disait: "Nous voulons défendre notre pays parce que nous ne pouvons aller ailleurs. Les Canadiens de langue anglaise sont à l'aise partout où se trouve l'Union Jack".

Pour nous, un autre pays veut dire la ruine et la mort.

"Je crois, dit M. Perrault, que beaucoup de Canadiens français sont à se demander si quelque jour ne leur a pas joué un mauvais tour depuis le début du siècle. Pour ma part, je ne puis en douter. Pour nous, dire inférieurs aux Anglais.

"Je veux pour notre province la même éducation obligatoire que nous voyons dans les autres provinces. Je veux les mêmes salaires et les mêmes gains aux employés. Je veux que les Québécois prennent part au commerce et à l'industrie, non seulement partout au Canada, mais aussi aux Etats-Unis.

"Je désire que toute idée d'infériorité du Québécois disparaisse", a déclaré en terminant M. Perrault.

Belle exposition de travaux d'élèves à l'Ecole du Meuble

Preuve que l'ameublement moderne est un art capable d'embellir la vie

L'Ecole du Meuble expose actuellement quelques-uns des travaux exécutés durant l'année par ses élèves. C'est une occasion pour le visiteur d'admirer les nouveaux locaux de l'Ecole, maintenant situés sur la rue Berri à l'angle de la rue Dorchester. Ces locaux sont vastes, propres et bien éclairés. L'architecture en est sobre, élégante et admirablement adaptée à ses fins. L'atelier qui sert au besoin de salle d'exposition — c'est actuellement le cas — est un chef-d'œuvre du genre.

L'ameublement et la décoration intérieure modernes ont le goût de la lumière et de l'air pur. Cette double préoccupation se reflète dans tous les travaux exposés à l'Ecole.

Les élèves savent tirer un magnifique parti des bois canadiens et imaginer des meubles aux lignes admirables qui sont à la fois solides et confortables.

Une des oeuvres les mieux réussies est sans contredit la salle à dîner. Les autres travaux sont cependant tous d'une grande qualité. Le visiteur ne manquera pas de s'arrêter devant les maquettes et en particulier devant la maquette d'une maison de médecin. Il examinera aussi avec attention les projets de meubles sur les plans nombreux qui sont exposés. Partout on remarquera ce même sens de l'équilibre et du goût sûr.

Les dessins des élèves du peintre Borduas, très riches de couleurs et de lignes portent tous l'empreinte de la forte personnalité que Borduas sait dégager chez chacun de ses élèves.

Tous les visiteurs quitteront l'exposition de l'Ecole du Meuble éblouis et rassérénés par tant de lumineuse intelligence. Le meuble doit être utile; il doit également servir à embellir la vie de ceux qui s'en servent. L'Ecole du Meuble, grâce à son directeur et à ses professeurs, comprend cette vérité et l'applique dans la pratique avec un sens esthétique qui ne se trompe jamais.

Arrêté vingt-quatre heures après sa mise en liberté

Vingt-quatre heures après sa sortie du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, où il venait de purger une sentence, Arthur Laplante, 38 ans, a été appréhendé de nouveau, hier, sous l'accusation d'avoir été trouvé dans un endroit interdit de l'enceinte de ce bagne.

Il comparaitra, aujourd'hui, en correctionnelle, pour répondre à cette accusation ainsi qu'à une autre ayant trait aux relations avec les prisonniers. A la suite de son arrestation, l'inculpé fut confié à la Gendarmerie royale du Canada, et il aurait eu à ce moment, un colis en sa possession. Ce colis aurait contenu de la gomme à mâcher, des friandises ainsi qu'une plume pour écrire. Un examen minutieux de ces articles, n'aurait toutefois révélé rien d'anormal.

La récolte des fraises en Ontario

TORONTO, 17. (P.C.) — On a annoncé ici, aujourd'hui, que la récolte des fraises sera terminée à la fin de la semaine prochaine, en Ontario

Un soldat canadien fouille un officier boche



Les prisonniers allemands que l'on envoie au Canada sont fouillés à leur départ de Grande-Bretagne, à leur débarquement et à leur arrivée dans les camps d'internement du pays. Sur la photo un soldat de la prévôté canadienne fouille un officier boche afin de s'assurer qu'il n'a pas caché dans ses vêtements des instruments qui pourraient l'aider à s'évader.

(Photo du Service de l'Information)

L'hon. Léon Casgrain viendra au Palais de justice lundi prochain

Depuis sa nomination le nouveau procureur général a fait preuve d'une très grande activité — Après avoir rencontré son personnel il déclare que tout va très bien

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Depuis qu'il a été appelé à la direction du ministère du procureur-général, l'hon. Léon Casgrain, c.r., a fait preuve d'une grande activité. En outre de se familiariser avec la besogne administrative de son ministère, l'une de ses principales préoccupations a été d'entrer en contact avec le personnel des divers services de son ministère. Et on sait qu'il s'en est donné à cœur joie.

Rencontré, cet après-midi, le Procureur Général venait de visiter les membres de la police des liqueurs et de la police de la route. Il avait inauguré cette série de visites la semaine dernière et la continue chaque fois qu'il peut disposer de quelques moments de loisir.

"Je suis entièrement satisfait de tout ce que j'ai constaté", a-t-il déclaré aux journalistes parlementaires. "Tout marche très bien".

M. Casgrain aurait eu raison d'exprimer sa satisfaction, aussi, pour l'accueil chaleureux qu'il a reçu de tous ses subalternes.

Le nouveau Procureur-Général nous a annoncé qu'il ferait sa première visite aux bureaux du gouvernement à Montréal, lundi de la semaine prochaine, le 22 juin. Il a été invité au Club de Réforme de la métropole, le soir de ce même jour, et y adressera la parole. On lui ménage une cordiale réception.

M. J.-O. Asselin suit M. Raynault dans la réserve

Le président de l'exécutif signe sa demande d'enrôlement dans l'artillerie

Suivant en cela l'exemple que lui avait donné la veille M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a signé hier après-midi sa demande d'enrôlement dans la cinquième batterie du 34^e régiment de réserve de l'artillerie royale canadienne. Un de ses vieux amis, le major James K. Wilson, commandant de ce détachement, s'est rendu à l'hôtel de ville pour remettre une formule à M. Asselin. Il lui en a laissé quelques-unes en lui suggérant de recruter d'autres soldats à l'armée de réserve parmi les 99 membres du conseil municipal. On compte en effet plusieurs conseillers qui ont toutes les qualifications requises pour faire partie de la réserve. Nul doute que plusieurs d'entre eux s'empresseront d'imiter le premier magistrat et M. Asselin.

Dans la formule qu'il a signée le président de l'exécutif qui, âgé de 51 ans, jouit d'une excellente santé et est un fervent du sport de la bicyclette, a répondu à la question, lui demandant quel est son emploi dans le civil, par les mots suivants: "Fermier et administrateur". M. Asselin exploite en effet une très belle ferme dans les Cantons de l'est.

L'un des fils de M. Asselin, le pilote de guerre Edmund Tobin Asselin, est prisonnier des Allemands depuis le 1^{er} septembre 1941, date à laquelle il fut descendu en France au cours d'opérations aériennes contre l'ennemi.

Magistrat de district nécessaire en Ontario

COBBOURG, Ont., 16. (P.C.) — M. Gordon Conant, procureur général de l'Ontario, a recommandé ce soir la nomination dans la province d'un magistrat de district armé des mêmes pouvoirs administratifs que le juge-en-chef de la Cour supérieure.

Pour économiser les bas de soie

TORONTO, 17. (P.C.) — M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a dit aujourd'hui que si les femmes qu'emploie son gouvernement ne désirent, elles pourront désormais se rendre à leur travail sans bas ou en pantalon.

LES MEDECINS RECOMMANDENT
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde.
Portez la bande qui convient à votre malade.
Nous avons un assortiment complet de bandes hémiales, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambre ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.
Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA. 7251

M. Godbout chez les éleveurs de bovins Ayrshire, le 27 prochain

Le premier ministre et l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture dans le cabinet King, porteront la parole au ralliement qui aura lieu à la ferme des RR. PP. Trappistes, à Oka

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. J.-G. Gardiner, et l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, adresseront la parole au ralliement des éleveurs de bovins Ayrshire qui aura lieu le 27 juin courant, à la ferme des RR. PP. Trappistes, à Oka, mande un communiqué du Bureau de la publicité au ministère provincial de l'Agriculture.

Cette journée d'études sera présidée conjointement par MM. Gustave Toupin, président de l'Association canadienne Ayrshire, professeur à l'U.A.C., et J.-R. Pelletier, président de la Société générale des éleveurs et du Club provincial Ayrshire.

Les officiers du Club ont préparé un programme très varié. Il comporte entre autres choses, deux démonstrations auxquelles on attachera beaucoup d'importance: la première sur taureau d'un an, la seconde sur la classification des troupeaux.

Les cultivateurs sont de plus en plus convaincus du rôle prépondérant que tient le géniteur mâle dans l'amélioration d'un troupeau laitier. La statistique nous montre que le nombre de taureaux de race pure placés à la tête des troupeaux s'accroît remarquablement chaque année. Or, comme la forte majorité de ces reproducteurs de race sont achetés à l'âge d'un an environ, il est très important que les cultivateurs soient en état d'apprécier la valeur de ces sujets alors qu'ils ne sont pas parvenus à leur parfait développement.

Cette démonstration aura pour but de familiariser l'éleveur avec les indices de production et autres facteurs dont il est nécessaire de tenir compte dans l'achat de tels jeunes bovins.

Quant à la démonstration sur la classification des troupeaux, elle est d'autant plus importante que l'Association canadienne Ayrshire mettra bientôt cette loi en vigueur au Canada. On sait qu'aux Etats-Unis cette classification est de rigueur. Elle prévoit cinq catégories de laitières désignées comme suit: excellente, bonne plus, bonne, passable et médiocre. En

vertu de ce mode de classification, les taureaux provenant de mères classées médiocres ne peuvent être vendus pour l'élevage.

La journée débutera à 9 h. 30 précises (heure avancée) par l'inscription des visiteurs. Outre les concours et démonstrations annoncées, il y aura visite de la ferme et de la superbe propriété de la ferme dirigée par les RR. PP. Trappistes, l'une des plus importantes du Québec.

Il y aura tirage de plusieurs prix de présence, dont un taureau d'excellente lignée offert par la ferme de M. J.-J. Joubert, de St-Vincent de Paul.

Tous les éleveurs et leurs amis sont invités. On doit apporter son lunch. On pourra se procurer des rafraichissements sur les lieux.

Plus de graines de semence pour la Grande-Bretagne

OLDS, Alb., 17. (P.C.) — Les changements apportés à l'Agriculture en Angleterre pour faire face aux besoins de la guerre exigent de plus grands approvisionnements de graines de semence, dit M. J.-A. Scott, d'Ottawa.

Producteurs de lait en délégation à Ottawa

TORONTO, 17. (P.C.) — Un comité de producteurs de lait de l'Ontario ira demain à Ottawa rencontrer M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

PUNAISES
Coquerelles et les autres etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc. désinfectés dans nos voitures.
CORPORATION PARA LEE
337 Place Royale
F. CHABONNIER, directeur-gérant
MA. 6125 Le soir DO. 1019

J.-E. FOURNIER
Limitée
MANUFACTURIERS
D'ARTICLES
DE VOYAGE
10 magasins

Abonnez-vous
au
meilleur journal
français

Le Canada

ABONNEMENT D'ESSAI
POUR LA CAMPAGNE
SEULEMENT
pour TROIS MOIS

\$1

LE CANADA
22 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM
ADRESSE

EN VENTE DANS
LES PHARMACIES

Prenez
une partie de
votre monnaie
en

**TIMBRES
d'EPARGNE
de GUERRE**

aux
BANQUES • BUREAUX DE POSTE
MAGASINS A RAYONS • PHARMACIES
EPICERIES • DEBITS DE TABAC
LIBRAIRIES ET AUTRES DETAILLANTS

PROPOS FÉMININS

Les marins ne doivent pas manquer de lainages pendant l'hiver prochain

Défaites vos vieux tricots, la laine peut servir

Le courrier des Alliés

La disette de laine s'annonce; elle peut s'aggraver très vite, et peu de mois, hélas, nous sépareraient de l'hiver. Pourtant nos marins Alliés ne doivent à aucun prix souffrir de cette disette prochaine. A nous de remédier à ce mal; le moyen en est simple et pratique.

Cherchez dans vos armoires; puis- sez dans vos réserves inutilisées; que de choses s'y trouvent, et démodées peut-être; il y a la vos vieux tricots de toutes couleurs et de toutes formes. C'est cela qu'il nous faut. Peu importe la grosseur de la laine; qu'il s'agisse de châles, chaussettes ou chandails.

Faites vite

Cet été, tout de suite même, dé- faites ces choses dont la laine est si précieuse pour nous. Mettez-les en pelotons que vous nous enverrez bien vite. Le "Courrier des Alliés" se charge du reste. L'Ouvrier prend à sa charge la transformation de ces lainages disparates. Elle saura en faire tous les articles nécessaires à nos envois aux marins Alliés. Ne perdez pas cette occasion de faire la encore l'Ouvrier Social, de com- prendre l'entraide Mutuelle.

En vacances

Une femme ne reste jamais inactive; ses doigts s'animent toujours pour le travail. Les heures de repos à la campagne ne peuvent être des heures vides, surtout en ces temps de guerre mondiale. Donnons et travaillons. Prenons pour nôtre la devise de Jeanne d'Arc: "Vive La- leur".

Une demande nous parvient; sur plusieurs bateaux Alliés on voudrait avoir pour les marins des jeux de quilles avec boules. Sur le Continent européen, en Belgique, en France, on joue aux quilles, aux boules, dans les moindres petites vil- lages, estaminets ou places publiques. Si quelques-unes de nos lectrices possèdent ou découvrent ces quilles et ces boules, qu'elles nous les envoient le plus tôt possible; ces jeux seront ajoutés à l'Exposition fin juin, sur les bateaux qui les ont de- mandés.

Courrier des Alliés, Ch. 209, 1396 Ste-Catherine O., Montréal. Télé- phone: MA. 6667.

M. James Black s'en prend fiévreusement aux Canadiens français

TORONTO, 17. (P.C.) — M. James Black, de Winnipeg, grand maître du "Grand Black Chapter of British America", a demandé aujour- d'hui que le gouvernement fédéral impose la conscription totale pour service outre-mer. Il a ajouté que le gouvernement tente d'"apaiser" les Canadiens français. "Nous regrettons grandement que l'inutile plébiscite ait démontré quelle est l'attitude des Canadiens français, en autant que l'Empire britannique est concerné", a-t-il aussi dit. Selon lui, l'acte de l'Amérique britannique du Nord dé- créterait que seule la langue anglaise est officielle. "J'espère que l'on demandera au gouvernement de faire en sorte qu'il n'y ait qu'une langue au Canada, afin d'éduquer les Cana- diens français".

La maison du cadeau

Au Petit Versailles

174.

Choix remarquable

de Cadeaux de bon goût

à partir de

Un

Dollar

030 rue S-CATHERINE

au coin de la Pharmacie Montclair

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

174.

Dans le Monde

Le mariage de Mlle Berthe Prud'homme, fille de M. Olivier Prud'homme, décédé, et de Mme Prud'homme, avec M. Omer Bourdon, fils de M. Alphonse Bourdon et de Mme Bourdon, décédée, a été célébré ce matin en l'église Bon-Pasteur, à Laval-des-Rapides.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset et lady Fiset ont reçu, à leur résidence de Spencerwood, le 15 juin après-midi, les épouses des rotariens présente- ment en congés à Québec.

Le consul général de Chine au Canada, le Dr Chao-Ying Shih, est parti d'Ottawa pour l'Ouest du Canada où il doit passer quelques semaines.

Mlle Cécile Bouchard, fille de l'hon. M. T. D. Bouchard, est actuelle- ment à Québec, l'invitée de Son Excellence sir Eugène Fiset et de lady Fiset, à Spencerwood.

Le Dr Pierre Smith recevait di- manche dans sa résidence d'été. Parmi les invités, il y avait le consul de Colombie et la comtesse de Holte Costello, le consul du Chili, Mme et Mlle Bustos, le consul de Yougosla- vie, Mme et Mlle Vukmirovic, le con- sul d'Argentine et Mme Peralta Ramos, M. et Mme de Ceuleneer, le consul et Mme Barry, M. Rex Barry, le Dr et Mme Albert Lesage, Mlle Marcelle Lesage, M. J. Hnizdo, vice- consul de Tchecoslovaquie, le com- mandant Ambros, Mme Henri Rol- land, le marquis et la marquise de Liniers, Mlle Régine de Liniers, le colonel et Mme Lhomme, le Dr Jean Lesage, la comtesse et Mlle Guevieve de la Tour Fondue, le baron et Mlle Anne de Corioli, M. d'Hauteser- ves, le Dr et Mme Roméo Boucher, Mme Bruneau, le Dr et Mme Aimé Desforges, le Dr et Mme Cantero, le Dr et Mme A. Thibaut, M. de Fauquigny-Lucinge, le Dr Rodolphe Lallemand, M. et Mme Raymond Tan- ghe.

Le Cercle Universitaire aura son tournoi de golf annuel au club Laval- sur-le-Lac le mardi 23 juin. A l'in- tention des épouses des membres, un comité, composé de Mmes C. O. Mo- nat, Bernard Couvrette, Gérard Pa- rizeau et Jules Dupré, a organisé un bridge. Le soir, à 7 h. 30, il y aura dîner et danse.

Hier, Mlle Reine Gagné recevait à déjeuner, à la Terrasse Berkeley, en l'honneur de Mlle Louise Vin, dont le mariage aura lieu samedi. Les in- vitées étaient: Mmes Robert Major, Jean Brunelle, Simon Langlais, Mlle Estelle Mauffette, Jeanne Mauffette, Madeleine Vien, Claire Raymond, Marie Raymond et Lisette Gouin.

Le mariage de Mlle Marguerite Desjardins, fille de M. Charles-Henri Desjardins, c.r., et de Mme Desjar- dins, avec M. Paul Hurteau, fils de M. et de Mme D.-F. Hurteau, sera célébré, dans l'intimité, samedi le 27 juin, à neuf heures et trente, en la chapelle St-Victor de l'église Notre- Dame de Grâce.

Le samedi 20 juin, à dix heures, en la chapelle St-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, sera célébré le mariage de Mlle Gabrielle Levert, fille de M. et de Mme Joseph Levert, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Herbert M. Barry, fils de M. et de Mme T. F. Barry, décédée. A l'issue de la cérémonie, il y aura réception dans le salon vert du Victoria Hall.

M. et Mme Archibald F. LaDuke, d'Ayer's Cliff, Qué., annoncent les fiançailles de leur fille, Geraldine- Eva, avec M. Bernard-Edouard Sur- veyor, de Montréal. Le mariage aura lieu à Arvida, le 27 juin.

Mme Léon-Mercier Gouin est par- tie pour la Malbaie où elle passera la saison estivale. L'hon. sénateur Gouin et son fils, Olivier, iront la re- joindre, vendredi, tandis que Mlle Lisette et Thérèse Gouin se rendront au début de juillet.

Mlle Madeleine Panet-Raymond, Madeleine Mercier et Jeannine Vidal quittent la ville aujourd'hui pour al- ler passer quelques jours avec Mlle Claire Rolland à Val Morin.

Mme Marielle Gohier et sa cousine, Mlle Siette, sont parties pour une quinzaine à MacLeod, Alberta.

Mme Constant Gendreau recevait récemment en l'honneur de M. et de Mme Reginald C. Hunt, à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

La vie n'est pas rose pour les Allemandes

Elles ne peuvent que tra- vailler et procréer

Les Italiennes

Pendant que les Allemandes se sont résignées à ne rien faire pour re- hausser leur beauté pendant la durée de la guerre, les Italiennes, tout à l'inverse, sont encouragées par leurs dirigeants à être de plus en plus jolies et attrayantes, bien que la plu- part des produits de beauté leur soient extrêmement limités.

Ceci fait partie de la campagne de repopulation, voulue par le Fa- cisme qui impose d'autre part des sanctions très sévères aux ménages qui limitent volontairement la fami- lie.

Une des plus étranges dispositions de ce gouvernement est la dispense de rationnement accordée aux nou- veaux mariés. Il leur est en outre alloué des points extra pour les vé- tements et les toiles de maison, avec mention spéciale de six draps pour lits doubles. Les draps pour lits ju- meaux ne sont pas permis.

On ne porte pas le deuil

Mussolini a émis un décret défen- dant aux veuves de porter le deuil, ainsi qu'aux mères, aux filles et aux sœurs des soldats tués à la guerre. Ceci pour plusieurs raisons dont la première est de ne pas permettre de se rendre compte, par le nombre de personnes en deuil, des pertes subies au front. Et puis, un cœur ne por- te-t-il pas son chagrin, qu'il soit à l'abri d'une robe noire ou d'une robe fleurie? La troisième raison est que le gouvernement fasciste incite les femmes à être le plus chic possible avec le moins possible de toilettes.

La mode italienne

Les jupes sont plus courtes, plus taillées. Les chapeaux sont devenus minuscules et se portent perchés sur le sommet de la tête ou penchés sur un oeil. A mesure que la guerre se prolonge, les femmes d'Italie rédui- sent leurs exigences vestimentaires. La seule chose qui leur soit absolu- ment interdite est le port du pantalon, que Benito considère comme l'apanage du seul mâle.

On trouve en Italie des bâtons de rouge à lèvres de médiocre qualité. Pas de bas de soie non plus, mais des bas de soie artificielle.

Bien des femmes tournent la dif- ficulté en se faisant faire un tail- leur dans de vieux costumes de leur mari. Les seuls souliers que l'on puisse trouver sont à semelles de bois et tige de tissu, et il faut, pour en obtenir une paire, de 40 à 60 points. Les sacs à main en cuir ne sont fixés qu'à deux points de rationnement et les semelles de bois ou de liège ne sont pas rationnées du tout.

L'Allemande vit "nature"

Les femmes d'Allemagne ne font absolument rien pour leur beauté. Elles qui font de longues queues de- vant les magasins de comestibles pour les produits de première nécessité ne pensent ni au rouge ni à la poudre.

Le nouvel idéal est "enfants, usi- ne, ferme, bureau, cuisine". On sait qu'autrefois on recommandait à la femme "kinder, kirche, kueche" (en- fants, église, cuisine). L'église est complètement éliminée.

Les statistiques officielles rappor- tent qu'à la fin des deux premières années de la guerre, 9,400,000 fem- mes étaient employées et que leur nombre est monté de 1,000,000. Beaucoup d'entre elles sont dirigées vers les fermes et les usines.

Plus de la moitié du travail agri- cole et forestier est fait par des fem- mes. Elles ont aussi le commande- ment des manufactures d'armement, des moulins, des laboratoires, et des usines. Elles jouent un grand rôle dans les services de la poste et des chemins de fer. Bien des autobus et des tramways sont conduits par des femmes.

Et surtout, on incite les femmes mariées à avoir des enfants. Le pla- sir est pratiquement banni de la vie de la femme allemande.

Le rationnement du vêtement

Le rationnement du vêtement et l'absence complète de produits de beauté rend la femme allemande en- tièrement privée de charme féminin. En une année, elle n'a le droit d'acheter qu'une robe faite d'étoffe, ou une parure de lingerie de qualité inférieure, mais pas les deux ensem- ble. Elle a le droit d'acheter six paires de bas si elle peut en trouver. Pour avoir un manteau ordinaire elle doit sacrifier la robe et les bas. Il

salut et se remit en route, suivi par M. Poiroteau.

Il se dirigea vers le pays des mines d'or que lui avait signalées le capi- taine boër.

M. Poiroteau, homme pratique par excellence, emportait des provisions de bouche, un tonneau d'eau de vie et différents petits ustensiles néces- saires pour la cuisine en plein air.

Un tonneau d'eau-de-vie, disons- nous. Que nos lecteurs ne croient ce- pendant pas que M. Poiroteau soit un ivrogne. Non, il était trop économe pour se payer le luxe d'un tel vice.

Chez lui, il mettait de l'eau dans son vin, au réel comme au figuré; mais comme il était peu pratique de transporter du vieux bourgogne, il remplaçait celui-ci par une liqueur alcoolique moins coûteuse, qu'il al- longeait de pure eau de source.

Chapitre VI

L'attaque

Le chevalier et son compagnon ar- rivèrent bientôt dans une contrée montagneuse et bûlée. Ils venaient de s'engager dans une forêt, lorsqu'ils entendirent le galop d'une troupe.

M. d'Arzac se retourna et compta une quinzaine d'hommes armés Jus- qu'aux dents. Ils portaient les cos- tums les plus divers: les uns étaient coiffés de larges chapeaux, les autres de bérêts. C'était une troupe hétéro- célite.

— Ces gens, fit M. Poiroteau, ont l'air menaçant.

Le chevalier haussa les épaules et continua son chemin. Mais tout à coup des cris retentirent derrière lui.



La Couture Chez Soi Service des Patrons du "Canada"

Pour les fillettes

Patron No 9102

L'été, les toutes petites aiment bien prendre leurs aises et s'ébattre au grand soleil. Voici une charmante petite robe qui est d'autant plus agréable à porter qu'elle sert à deux fins. Si vous lui ajoutez une blouse, c'est une robe, si vous la laissez telle quelle, c'est un bain de so- leil. Vous pourrez exécuter ce char- mant modèle en cotonnade unie ou imprimée.

Le patron No 9102 est établi pour 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La taille 6 re- quiert 1 5-8 yds de tissu en 35 pcs de largeur pour la robe et 7-8 de yds de contractant pour la blouse.

La Cuisine

Salade Loup-garou

2 tasses de pommes coupées en dés; 1 tasse de céleri coupé en dés; 1 tasse de girofles entières; 2 tasses de noix épluchées; moitié de pêches en conserves; laitue; bandes de pim- ponaiss.

Mélangez les pommes, le céleri et les noix. Humectez avec 2 cuillerées à soupe de Mayonnaise et placez ce mélange en tas dans une feuille de laitue tendre en forme de nid. Sur la salade, placez une moitié de pêche, la partie ronde sur le dessus, dans laquelle vous enfoncez deux clous de girofle pour représenter des yeux, un clou de girofle en long pour re- présenter un nez, et une bandelette de piment pour représenter une bou- che.

Salade de haricots verts

2 pintes de jeunes haricots verts; sauce vinaigrette; 6 anneaux minces de piment; sauce à l'indienne.

Choisissez des haricots avec gous- ses minces et lisses. Lavez les har- icots, enlevez les fils et faites-les cuire en entier dans l'eau bouillante sa- lée jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Egouttez et faites refroidir. Faites mariner dans la Vinaigrette. Faites refroidir. Disposez en petits tas sur des feuilles de laitue, en les mainte- nant à l'aide d'anneaux de piment. Servez avec une sauce à l'indienne. Des haricots verts en conserves peu- vent être employés.

Les employés du téléphone font un bel effort de guerre

L'aide aux soldats, comité de l'As- sociation auxiliaire de secours, Fonds des employés du téléphone à Mont- réal, a préparé et expédié plus de mil- le objets durant le mois de mai, se- lon le rapport de la présidente Mlle H. Elshoff.

Quelque 465 objets furent achevés et remis aux quartier-général de la Croix-Rouge à Montréal. Le grand total des objets confectionnés par les membres de l'A.A.S. s'élevait à 21,247 à la fin du mois dernier.

Durant la même période, cet or- ganisme a donné des articles de tri- cot aux services auxiliaires féminins, y compris les associations de la R.C. A.F., I.O.D.E. et East Coast Signals.

Vous pouvez vous procurer ce pa- tron en faisant la demande au Ser- vice des Patrons LE CANADA, 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt- deux en monnaie ou bon de poste. In- diquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les pa- trons ne sont pas en vente aux bu- reaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

faut également un permis spécial pour acheter un chapeau de feutre ou une paire de chaussures et il est presque impossible d'obtenir ce per- mis pour les chaussures.

L'Allemande peut encore acheter de la poudre, mais le rouge à lèvres, le poli à ongles, les parfums sont à peu près totalement disparus. Les réserves de la France et des autres pays envahis sont complètement épu- isées. On peut à peine trouver sur le marché un tube de pâte dentifrice. On emploie à la place, une sorte de savon ersatz qui doit durer un mois.

Les femmes allemandes vivent ainsi dans la continuelle crainte des nouvelles de Russie. Dans bien des cas, la mort d'un soldat n'est trans- mise à la veuve ou à la mère qu'après plusieurs semaines... ou plusieurs mois.

Les femmes travaillent avec les hommes le long des grandes lignes d'assemblage

Leur travail est en tous points satisfaisant, et on va augmenter leur nombre

Devises originales

Pour la première fois depuis qua- rante ans, alors que Henry Ford pro- duisit sa première auto, des femmes travaillent le long d'une ligne d'as- semblage de ses immenses usines, les- quelles montent actuellement des avions de bombardement.

Le fait est significatif pour deux raisons d'une importance énorme. D'abord, le nom de Ford est devenu légendaire dans le monde ouvrier, pour ce qui est des miracles indus- triels. Depuis qu'il a commencé la production en série des bombardiers, les contrées occupées d'Europe s'en sont réjouies autant que les puissances ennemies s'en sont inquiétées. On cite, pour illustrer d'un exemple l'es- poir dont Ford est le symbole chez nos alliés européens, cette question que posa, dès sa première rencontre avec un représentant américain, l'émis- saire du héros yougoslave Mikhalovitch: "Ford a-t-il commencé sa production d'avions?"

Secondement, l'entrée des femmes dans une besogne en série de cette importance marque leur avènement dans un do- maine qui leur avait toujours été fermé.

Travail satisfaisant

Elles sont chez Ford au nombre de quatre cents; mais leur travail a été trouvé satisfaisant à tel point que la compagnie à l'intention d'en em- ployer jusqu'à vingt-cinq mille! Que voulez-vous? L'Amérique entière a l'intention bien arrêtée de gagner cette guerre. Longtemps, l'axe a douté qu'on le puisse faire; main- tenant que l'effort total du continent a englobé tous les éléments de sa po- pulation, l'ennemi ne sourit plus; le Japon sent que l'Onclé Sam se pré- pare à lui reprendre, morceau par morceau, tout ce qu'il a volé. C'est pour le colosse américain une entre- prise méthodique, tout comme le per- cement jadis de l'isthme de Panama, tout comme l'érection récente de la gigantesque digue de Grand-Coulée; question d'effort et de courage. Le Nippon n'aime pas la tournure de l'effort industriel dans le nouveau monde.

Besognes nouvelles

La plupart des femmes employées par Ford n'avaient jamais travaillé dans une usine auparavant. Leur âge varie, pour la majorité, entre 18 et 25 ans; cependant, quelques-unes d'entre elles sont beaucoup plus âgées; elles ont des enfants de cet âge! Le gérant de l'usine, M. Logan Miller, se déclare très satisfait de ses nouvelles employées.

Les contremaitres enseignant aux femmes des besognes comme le rive- tage, le soudage par acétylène cons- tituent même avec surprise que leurs élèves féminins sont plus déterminés dans l'accomplissement de leur la- beur que les hommes!

Ce n'est pas du reste que Ford seulement que l'on constate cela. A l'American Car and Foundry, par exemple, des femmes sont mainte- nant sur les lignes d'assemblage des tanks légers. Elles travaillent côte à côte avec des hommes devant les hauts fourneaux d'où sortent les pla- ques de métal chauffées à blanc. Ce sont elles aussi qui aident à les plon- ger dans des bassins d'huile avant que ces plaques ne se refroidissent.

Les machines outils devant les- quelles elles travaillent portent des devises comme celle-ci: "Va-t-en, je suis occupée!" "La victoire dépend de nous trois: de vous, de moi et de ma machine!"

Assemblée générale des gardes-malades du Canada

Du 22 au 26 juin aura lieu, à Montréal, l'assemblée générale de l'Association des gardes-malades du Canada. Les séances commenceront le lundi 22 et différents rapports seront présentés.

Les séances de la matinée com- menceront à 8 h., reprendront à l'après-midi de 2 à 4 h. et continue- ront le soir, à 8 heures.

Des gardes-malades de tous les points du Canada viendront présen- ter des travaux. Un programme de divertissements a été également pré- vu.

Au Collège Marie de France

Au collège Marie de France a eu lieu ces jours derniers la distribution des prix, en présence des parents, des professeurs et de l'aumônier, M. O. Rolland, p.s.s. Après la lecture du palmarès, et la remise des prix, les élèves ont interprété des extraits de "A qui rêvent les jeunes filles", d'A. de Musset, "Antigone" de So- phocle et du "Malade imaginaire" de Molière. Les petites ont miné des chansons du folklore canadien.

À la rentrée, le 8 septembre, le Collège reprendra ses cours à son nouvel immeuble, 4911, Côte des Neiges.

Les pommes de pins



Des pommes de pins noires, imprimées sur fond blanc forment le motif de cette robe de fibre de bois, portée ici par la très belle Dolores Del Rio étoile de la RKO. La robe à manches longues est d'une coupe très amincissante et elle est garnie à l'encolure d'un double jabot. Au lieu de chapeau Mlle Del Rio porte une sorte de voile de mèche bordée de picot. Le grand sac est en antilope noire.

d'un oeil chargé d'indignation et de menace il chercha le reptile qui l'avait mordu au talon.

Son regard se croisa avec celui du lache, qui jouissait de son triomphe, et il reconnut le mystérieux homme aux yeux de feu, à la face grimaçante, qui lui était apparu dans la hutte royale et qui, quelques jours après, avait fait feu sur lui.

Et il se réjouit de deviner dans cet homme un ennemi digne de lui: im- placable!

Bien qu'emprisonné, le chevalier le brava de son regard dédaigneux et il eut une parole inattendue qui dé- calait bien son caractère héroïque et insouciant, confiant, malgré tout, dans son étoile:

— Ah Mordious! je vous tiens en- fin!...

D'Arzac ne s'imaginait pas, en ef- fet, qu'il pût être vaincu et même abattu, couché sur le sol, ligoté, il appa- raissait — comme Guise devant Henri III — plus grand que jamais. Il conservait son attitude provocante de conquérant accoutumé à triom- pher.

L'inconnu à la face grimaçante ri- cana:

— Nous verrons si vous résisterez aux supplices que je vous ferai subir.

Puis, se tournant vers ses compa- gnons, il ordonna:

— En avant!

D'Arzac vit qu'il était perdu. Il se rendit compte de ce qui s'était passé.

Il poussa un rugissement de rage et

déjà suivi. Elle traversa des gorges profondes et enfin arriva devant l'entrée d'une caverne.

Un homme alluma une torche. D'Arzac fut détaché du cheval et on le transporta, toujours étroitement garrotté, à l'intérieur de la caverne. La petite troupe arriva dans une sorte de vaste salle naturelle creusée dans le roc. Là, plusieurs visages nouveaux apparurent au chevalier.

L'homme aux yeux de feu ordonna de couper les liens du prisonnier, et il ajouta:

— Que cinq hommes armés le gar- dent. S'il fait le moindre mouvement pour s'enfuir, tuez-le.

Cinq bandits à face patibulaire en- tourèrent d'Arzac, le menaçant de leurs pistolets, de leurs poignards et de leurs haches.

Le chevalier ne songeait aucunement à fuir: il se raidit, la taille cambrée, laissant errer sur ses gardiens un re- gard impérieux.

L'homme aux yeux de feu qui sem- blait être le chef de la bande se re- tira à l'écart et s'entreteint quelques instants avec une forme voilée et pres- que indistincte dans l'ombre. D'Ar- rac l'entendit prononcer ces paroles:

— Voilà ce beau cavalier dans une triste posture... voyez-le comme il tremble!... il est en non pouvoir... Un signe! un seul signe et cet

CHRONIQUE OUVRIÈRE

Les employés de taverne veulent profiter de la Loi des accidents

Ils présenteront un mémoire à ce sujet — Les ouvriers de France ont le choix entre la mort et la servitude, sous le régime de l'Ordre Nouveau Pétain-Laval

On apprend que le local 200 de l'Union internationale des employés de taverne se propose de demander au gouvernement provincial de lui permettre de bénéficier de la loi des accidents de travail.

Le comité exécutif du local 200 de l'Union internationale des employés de taverne prépare à cet effet un mémoire qu'il présentera au congrès de la Fédération provinciale du travail qui aura lieu les 17, 18 et 19 juillet prochains à Québec.

Cette décision a été prise à la

dernière réunion du local 200, sous la présidence de M. Roméo Dittie. Les membres disent être constamment exposés à des accidents graves et ils croient qu'il y a lieu que la loi des accidents de travail s'applique aussi à leur groupement.

Au début de l'assemblée, M. Dittie a annoncé avec regret la mort de MM. Gaëtan Latour et Charles Perreault, tous deux membres du local. La mise en nomination des officiers du nouveau conseil aura lieu dimanche prochain.

Des milliers d'ouvriers de France sont de plus en plus dans l'angoisse

La situation des ouvriers s'aggrave de plus en plus en France. Il y a plus que jamais lieu de dire, à l'exemple du journal "Compagnons" que "beaucoup de familles ouvrières sont dans l'angoisse" et que "les prix des denrées courantes montent constamment". Les Allemands continuent d'exploiter les ouvriers aux prises avec la misère et les attraites en Allemagne. La propagande allemande poursuit son œuvre néfaste au vu et

au su du régime Pétain-Laval. Des brochures, la radio, le film et les journaux proclament que les ouvriers connaîtront des jours meilleurs s'ils acceptent de travailler dans le Reich. "Français, l'Allemagne vous offre du travail", peut-on lire sur des affiches en plein Paris. Les Allemands se livrent en quelque sorte à la traite des esclaves sans que le gouvernement de l'Ordre Nouveau intervienne. C'est le régime de la mort ou de la servitude.

On demande au gouvernement d'amender un article de la loi des électriciens

On nous déclarait hier que "la Corporation des électriciens peut difficilement s'expliquer pourquoi les électriciens ne peuvent pas bénéficier des privilèges accordés aux autres métiers par la Convention collective des métiers de la construction, rendue publique il y a trois semaines".

"On semble satisfaire du fait que les électriciens ne retirent aucun avantage de cette convention", ajoutent-ils. "Ils ont tout juste l'honneur d'être inscrits comme métier de la construction ayant droit à un salaire qui n'est payé que pour 50 pour cent des travaux électriques".

"Le projet dit qu'aucun apprenti des métiers de la construction ne

devra commencer son apprentissage avant l'âge de 16 ans ou après l'âge de 23 ans". C'est là une sage mesure qui évite l'encombrement des métiers par des gens qui s'y intéressent à un âge où il ne peut être question d'apprendre un métier. Cet article ne peut s'appliquer aux électriciens parce que la loi des électriciens ne spécifie aucune limite d'âge et le bureau des examinateurs accepte tous ceux qui se présentent. Ainsi le métier d'électricien est encombré depuis le début de la guerre. Les électriciens doivent réfléchir sur ce point comme sur d'autres que nous leur ferons connaître et qui prouveront que la convention ne leur est d'aucune utilité tant que la loi des électriciens n'aura pas été amendée, conclut-on.

Etat des cultures et fléaux agricoles dans la province

Sommaire des observations reçues à Québec des agronomes régionaux

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Le Bureau des Statistiques, section agricole, publie aujourd'hui le deuxième rapport télégraphique de la saison, reproduisant le sommaire des observations reçues des agronomes régionaux de la province.

Grâce à la bienveillante collaboration du bureau de la protection des plantes du ministère de l'Agriculture, il nous est possible de donner, comme supplément à ce rapport sur les cultures, un sommaire du développement des mauvaises herbes, des maladies et des insectes dans la province de Québec.

Etat des cultures: La température plutôt sèche la dernière quinzaine a permis de terminer les divers travaux d'ensemencement. Par contre, une bonne moitié des terres du Québec ont souffert du manque de pluie et de l'excès de chaleur, ce qui a eu pour effet de ralentir sensiblement la végétation dans les prairies et les pâturages. La première coupe de luzerne est commencée en certains endroits et le rendement à l'acre n'est que moyen. Le bétail est en bon état et on constate une augmentation sensible dans la production laitière.

Fléaux agricoles: Il y a partout de grandes quantités de chenilles à tonte et de vers gris. Les cultures de choux, de choux-fleurs et d'oignons sont fort endommagées par les teignes ou vers des racines. Les doryphores sont très abondants pour la date. La teigne du maïs s'est montrée très vorace cette année. Les pucerons sont en assez grand nombre dans les cultures qui en reçoivent habituellement la visite. La maladie végétale la plus inquiétante est pour le moment la brûlure bactérienne du pommier. La tavelure commence ses ravages un peu partout. On s'est plaint de la sécheresse jusqu'à date, ainsi que du vent dans plusieurs localités. Il y eut des gélées tardives jusqu'au commencement de juin.

Dissocier les Allemands pour avoir la paix

Un ex-ambassadeur en Allemagne propose la formation d'une armée internationale

NEW-YORK, 17. (F.A.) — M. James W. Gerard, ex-ambassadeur en Allemagne, a exposé une formule de paix durable après la guerre. Elle comprend les points suivants:

- 1.—Dissocier l'Allemagne en parties qui ne puissent jamais se réunir;
 - 2.—Briser l'esprit de conquête à tel point qu'il ne puisse jamais relever la tête;
 - 3.—Maintenir la paix universelle au moyen d'une police internationale.
- Selon lui la paix est pas simplement une chose à gagner, mais c'est une réalité que l'on doit protéger jalousement par la force. "La seule solution possible," dit-il, "pour une paix durable c'est de former une armée internationale à même les nations victorieuses, en particulier les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine et je suggère que Franklin D. Roosevelt soit nommé commandant de cette armée."

Les certificats d'épargne de guerre auront-ils une valeur de placement?

OTTAWA, 17. (P.C.) — On étudierait à Ottawa l'opportunité de donner aux certificats d'épargne de guerre une valeur de placement. Des porte-parole du gouvernement disent toutefois douter que l'on ait recours à cette mesure, selon laquelle tout détenteur de certificats d'épargne de guerre pourrait, en cas de besoin emprunter plutôt que de se faire rembourser ses certificats.

Fête légale à Trois-Rivières le 24 juin

TROIS-RIVIERES, 17. (Du correspondant du CANADA) — Le conseil de ville a autorisé S. H. le maire Arthur Rousseau à proclamer le 24 juin jour de fête civique et chômée. On a voté \$200 à la Société St-Jean-Baptiste.

Une allocution de S. Exc. Mgr Douville

Voici le texte de l'allocution prononcée par S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque-coadjuteur de St-Hyacinthe, à la bénédiction de deux vaisseaux, samedi, dans un port canadien de l'est:

"Messieurs,

"C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation que me faisait hier soir, par un appel téléphonique en la ville de Québec, M. Joseph Simard, d'assister à la cérémonie de cette après-midi.

"Je dois à la prudence et dextérité du chauffeur qui s'était aimablement mis à ma disposition d'avoir pu arriver à temps. Croyez-moi ou non: la loi réglementaire de vitesse fut observée, sans excès toutefois de bonne humeur. Dura lex sed lex, de notre part. Un évêque ne se doit-il pas de donner l'exemple de la modération?"

"L'événement qui nous réunit comporte bien des significations. Ma présence ici en veut souligner l'aspect religieux.

"Le rituel de l'Eglise catholique contient des bénédictions concernant presque toutes les circonstances et les faits de la vie. Les réalités les plus humbles comme les plus grandioses se trouvent ainsi consacrées et spiritualisées par des rites et des prières.

"Comme Dieu Lui-Même, l'Eglise ne souhaite et ne fait de mal à personne, mais désire que les individus et les peuples vivent en paix et bonheur. Sa sollicitude s'étend à tous les humains, quel que soit leur credo religieux ou leur nationalité.

"Il nous est doux d'espérer qu'en réponse à nos prières, Dieu Lui-Même daignera bénir et protéger ces nouveaux navires et les équipages qui les monteront.

"Que la mer leur soit accueillante

et bonne, afin qu'ils puissent devenir plus efficacement des instruments de victoire; qu'elle les protège du naufrage, de la ruine et de la mort.

"Les heures que nous vivons sont lourdes d'inquiétude et d'angoisse. Sachons donc nous faire des cœurs forts et bien trempés, semblables à l'acier dont est fait le blindage de nos nouveaux navires. Gardons nos esprits libres de préjugés et d'injustice. Notre collaboration à l'effort commun s'inspire du motto des nations libres qui est plus encore celui des peuples qui attendent présentement de celles-ci leur délivrance: Ni esclavage, ni injuste domination, mais liberté dans la vérité, dans le respect des droits et des légitimes aspirations.

"Les Marine Industries méritent des félicitations pour le magnifique travail déjà accompli et pour celui qui se continue sans relâche sur leurs différents chantiers.

"Un baptême, c'est une vie riche d'espérance et de promesses qui commence. Le baptême d'un navire, c'est un symbole aussi gracieux que significatif, surtout quand l'événement est sous un patronage aussi distingué que celui de Mmes Faguy et Ludger Simard. Leur geste "du lancement" a été d'une réussite parfaite, et cela est d'excellent augure.

"En s'éloignant de nous ces navires iront grossir de deux unités la Home Fleet; ils serviront à transporter notre matériel de guerre, et à ravitailler les marins et soldats, hâtant ainsi l'heure de celle qui permettra une réorganisation matérielle et morale du monde pour le plus grand bonheur des individus et des peuples.

"A bord de ces navires en partance, nous voulons déposer une cargaison qui constitue pour nous un trésor, celui de notre incontestable attachement, de notre indéfectible loyauté envers nos gracieux et bien-aimés souverains:

"Que Dieu protège la reine

"Que Dieu sauve le roi".

Etude de l'élevage des bovins Holstein

Visite expérimentale de l'Association Holstein-Friesian à l'Assomption

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Les membres de l'Association Holstein-Friesian du Québec et leurs amis ainsi qu'un grand nombre d'invités spéciaux, seront les hôtes de la Ferme expérimentale de l'Assomption, mardi, le 23 juin courant, mène un communiqué du Bureau de la Publicité du ministère provincial de l'Agriculture qui nous communique aujourd'hui le programme officiel de cette journée consacrée à l'étude des principaux problèmes que pose l'élevage de bovins de race pure en fonction des besoins de guerre.

La journée débutera à 10 h. précises par l'inscription des visiteurs. Il y aura ensuite démonstration et commentaires sur le nouveau système d'enregistrement des troupeaux Holstein par sélection.

Par la suite, les éleveurs seront invités à prendre part à l'expertise d'un groupe de 15 vaches laitières qu'ils devront classer d'après l'échelle de pointage que prévoit le nouveau système d'enregistrement.

Après le lunch, démonstration et expertise sur géniteurs mâles. Quelques allocutions seront prononcées par quelques invités d'honneur, officiers des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. On procédera ensuite à la distribution de prix de présence et de nombreuses récompenses à être adjugées aux gagnants des concours d'expertise.

La réunion prendra fin après la visite de la ferme sous la direction du régisseur M. J.-E. Montreuil, B.S.A.

\$165,000 de dommages à la suite d'un accident

TORONTO, 17. (P.C.) — Un jury de la Cour d'assises de l'Ontario vient d'accorder à M. John Alexander Martin, ingénieur de cette ville, la somme de \$165,000 de dommages, la plus forte somme de l'histoire de cette Cour. La plaignante réclamait \$200,000 de Mme Sarah Deutch et de son mari, à la suite d'un accident d'automobile sur la route de Burlington, Ont., le 4 septembre 1939.

Fête champêtre à la Crèche St-Paul

Il y aura, au cours de l'après-midi, exécution de danses canadiennes

A cause de la température, la fête champêtre qui devait avoir lieu dimanche dernier, à la Crèche Saint-Paul, au Sault-au-Récollet, a été remise au 21 juin, à 2 hres.

Mlle Marcelle Reeves, l'organisatrice de cette fête, invite donc toutes les jeunes filles, les dames et les messieurs, à se rendre nombreux, dimanche prochain, à la Crèche. Ce sera une occasion de passer quelques heures agréables à la campagne, de goûter sur le gazon et de faire des heureux car cette partie de plaisir a été préparée spécialement pour des petits déshérités de la vie, dont les âges varient de 2 à 6 ans.

Le maire de Montréal et Mme Adèle Raynault rehausseront de leur présence cette réunion à laquelle assisteront également Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, et M. le chanoine Albert Valois.

Au cours de l'après-midi, un groupe d'employés de la Ville, portant des costumes historiques, exécuteront des danses canadiennes aux sons de la musique de folklore jouée par deux "violonneux" et un accordéoniste.

Mlle Margot Lambert se fera entendre dans quelques chansons du terroir. Des jeunes filles en toilettes fraîches aux couleurs patriotiques, bleu, blanc, rouge offriront des fleurs aux invités. Elles seront assistées par des bambines de la Crèche.

Enfin, il y aura des jeux organisés pour les enfants. L'entrée est libre.

Le Bridge-Contrat

Entames. Il arrive quelquefois que l'entame à l'atout soit la meilleure défense si la main contient des fourchettes mais aucun doubleton. Cette entame est faite avec deux ou trois petites cartes nulles à l'atout, mais rarement d'un singleton parce qu'il se pourrait bien que le partenaire détienne D-x-x ou V-x-x-x à l'atout. Il y a de bien bonnes chances de remporter une levée, parce que le Déclarant jouera probablement pour une division plus égale à l'atout et refusera de prendre une impasse avec neuf atouts dont As-Roi ou huit atouts avec As-Roi-Dame. Il n'y a rien de plus ennuyant pour le partenaire que l'entame d'un singleton à l'atout qui révèle la carte-honneur et les gardes qu'il détient à la couleur d'atout.

L'entame à l'atout ne doit pas entrer en confusion avec le jeu défensif des atouts. La première sert à perdre la main pour protéger certaines fourchettes aux couleurs d'à côté, tandis que la deuxième utilise les atouts pour empêcher le Déclarant de faire trop de levées par la coupe. L'entame à l'atout peut être très commode si le plan du Déclarant est une série de coupes continues des jeux combinés de son côté.

Ordinairement les atouts des défenseurs doivent être maniés avec soin et il faut se rappeler qu'une entame à l'atout pourrait bien coûter une ou deux levées aux défenseurs en plus du temps précieux qu'ils perdront par ce jeu. Les défenseurs aident.

On n'a qu'à apporter son goûter que l'on pourra partager avec l'un des petits de la crèche.

ront de cette façon le Déclarant à prendre immédiatement le contrôle de la main pour retirer les atouts et faire perdre une occasion d'affranchir immédiatement une levée sûre par l'entame d'une autre couleur d'à côté. Il s'ensuit donc qu'à l'exception des entames d'attente, la première attaque ne devrait pas se faire à l'atout, à moins que la formation de la main ou que les renseignements obtenus durant les enchères, indiquent clairement qu'il n'y a pas de danger à voir le Déclarant retirer les atouts immédiatement et à s'affranchir un nombre suffisant de levées de jeu pour accomplir son contrat.

L'entame à l'atout est correcte dans les situations suivantes:

- 1.—Quand les inférences obtenues indiquent que la force du mort consiste surtout dans une valeur de distribution, suites courtes avec nombre d'atouts.
- 2.—Quand les inférences indiquent que la suite du Déclarant n'est que de quatre cartes.
- 3.—En défense aux enchères de barrage.

TA-RAIS-DU

Des jeunes Québécois à Toronto et vice versa

TORONTO, 17. (P.C.) — Si l'Optimist Club de Toronto approuve un plan de bonne entente qu'on lui a proposé aujourd'hui, des enfants de familles canadiennes-françaises de Québec pourront passer l'été à Toronto tandis que des enfants de Toronto iront dans la vieille capitale.

Nécrologie

ADDY — A Montréal, le 17 juin 1942, à l'âge de 24 ans est décédé Marcel fils de M. Joseph Addy et Leda Morin demeurant à 4604 Christophe Colomb. Funérailles ce matin à l'église St-Ambroise à 8 h. 30.

AUTHIER — A Montréal, le 17 juin 1942, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Emilien Authier, époux de Gabrielle Janson et frère de Mme A.-C. Crossa. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires J.-A. Belletier, 7738 St-Hubert. Avis des funérailles demain.

BOILEAU — A Montréal, le 17 juin 1942, à l'âge de 77 ans, est décédé Isidore Boileau, époux de feu Lucienne Cloutier. La dépouille mortelle est exposée au salon Bonnier Ducloux Bonnier, 3593 Papineau. Avis des funérailles demain.

DE BOUCHERVILLE — A Westmount, le 15 juin 1942, à l'âge de 25 ans, 7 mois, est décédé Charles De Boucherville, fils de feu Joseph Boucherville et de Corinne Martin. Funérailles ce matin à l'église St-Léon de Westmount à 9 heures.

LECAVALIER — A Montréal, le 16 juin 1942, à l'âge de 14 ans, est décédé André Lecavalier, enfant bien-aimé de Carmel Lecavalier et de Eugénie Guérard. Funérailles ce matin à l'église paroissiale à 10 h. 30.

PILON — A Ste-Anne de Bellevue, le 15 juin 1942, à l'âge de 82 ans est décédé Adolphe Pilon, époux de feu Marcelle Lajoie. Funérailles ce matin à l'église paroissiale à 10 h. 30.

SIMARD — A Montréal, accidentellement, le 16 juin 1942, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Ludger Simard, époux de Marie-Laure Guay, demeurant à 1225 rue DelaSalle. Funérailles vendredi le 19 courant, à l'église Très St-Nom-Jésus Maisonneuve à 8 heures.

DECES

DUCHANE — A Québec, le 16 juin 1942, est décédé à l'âge de 76 ans 6 mois, Sieur Ludger Duchane, manufacturier de chaussures, époux de dame Lumina Lassonde. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures; départ de la résidence mortuaire, No 234 G. Allée à 8 h. 59 pour l'église de St-Dominique et l'inhumation au cimetière Belmont, Québec.

FORMULES DE DEMANDE POUR LE RATIONNEMENT DU SUCRE PAR COUPONS

seront adressées à chaque famille canadienne la semaine prochaine

Les Canadiens devront s'inscrire afin que les cartes de rationnement, valables pour une période de 10 semaines à compter du 1er juillet, puissent être émises immédiatement. On émettra un carnet de rationnement à la fin de cette période.

Manière de se procurer sa carte

Dans les régions urbaines — Desservies par un Facteur

Votre facteur livrera à votre demeure une formule de demande pour rationnement par coupon, telle qu'illustrée, le 23 juin. On livrera également des formules additionnelles à toutes les personnes dans la maison dont les noms de famille ne sont pas les mêmes que celui du chef de la maison. On peut se procurer des formules additionnelles nécessaires au bureau de poste local.

Vous devrez remplir la formule au complet. On donnera avec chaque formule une brochure d'instructions.

Durant la soirée du 25 juin, un représentant autorisé de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre se présentera à votre porte et vous lui remettrez la formule.

Dès que votre nom aura été dûment inscrit au bureau principal, des cartes de rationnement, valables pour une période de dix semaines, vous seront adressées: une carte par personne dans votre maison. Ces cartes valent pour le sucre seulement.

Si le sens d'un détail quelconque sur la formule vous échappe, le représentant de la Commission vous aidera à la remplir le 25 juin lorsqu'il ou elle se présentera chez vous.

Dans les régions urbaines qui ne sont pas desservies par un facteur, et dans les régions rurales

Des formules de demande seront distribuées à toutes les maisons, le ou avant le mardi 23 juin, par l'intermédiaire des bureaux de poste. On livrera également des formules additionnelles à toutes les personnes dont les noms ne sont pas les mêmes que celui du chef de la maison. On peut se procurer des formules additionnelles nécessaires au bureau de poste local.

Ces formules de demande doivent être remplies immédiatement et déposées dans la boîte aux lettres ou au bureau de poste le plus rapproché. On donnera avec chaque formule une brochure d'instructions. Dès que votre nom aura été dûment inscrit au bureau principal, des cartes de rationnement, valables pour une période de dix semaines, vous seront adressées: une carte par personne de votre maison. Ces cartes valent pour le sucre seulement.

NE REMETTEZ PAS VOTRE FORMULE DE DEMANDE À UNE PERSONNE NON AUTORISÉE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

SOMME EN LETTRES MAJUSCULES		LIGES EN BLANC	
1. NOM DE FAMILLE COMPLET			
2. PRÉNOMS DU REQUÉRANT			
3. NUMÉRO RUE (OU ROUTE RURALE)			
4. VILLE (OU ADRESSE POSTALE), PROVINCE ET COMTE			
PRÉNOMS DES AUTRES PERSONNES PORTANT LE MÊME NOM DE FAMILLE ET DEMEURANT À LA MÊME ADRESSE QUE LE REQUÉRANT		ÂGE EN ANNÉES	LIGES EN BLANC
5.		6.	7.
8.		9.	10.
11.		Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre	
— DÉCLARATION —			
J'ai soussigné, DÉCLARE SOLENNELLEMENT QUE JE DÉCLARE AINSI QUE LES MEMBRES DE LA MÊME FAMILLE, CI-DESSUS DESIGNÉS, ET L'ADRESSE EXACTEMENT INDICÉE CI-DESSUS ET QU'AUCUNE AUTRE DEMANDE N'A ÉTÉ FAITE DE LA PART DES PERSONNES MENTIONNÉES CI-DESSUS.			
12. SIGNATURE DU REQUÉRANT (OU DE SON TITULAIRE)			

Le rationnement du sucre par coupons entre en vigueur le 1er juillet

A compter du 1er juillet, nul ne pourra acheter du sucre pour usage domestique ordinaire à moins d'avoir un coupon de rationnement.

Il est nécessaire que tous se fassent un devoir de remplir promptement et de retourner les formules de demande, pour s'assurer de recevoir la carte de coupons de rationnement à temps pour leur permettre de faire leurs achats de sucre à la date mentionnée ci-dessus ou subséquemment.

N'oubliez pas que la quantité de sucre que ce nouveau projet de rationnement par coupons permet à chaque particulier est exactement la même que celle permise aujourd'hui: 1/2 livre par personne par semaine.

La disposition qui permet l'achat de sucre additionnel pour la mise en conserve, etc., sera maintenue. À cette fin, on fournit à tous les détaillants des formules spéciales de déclaration.

Aucune personne ne peut avoir en sa possession une provision de sucre pour plus de deux semaines, sauf si elle habite une région éloignée.

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

QUESTIONS

1.—Dans l'essor industriel des nations modernes, tous les êtres humains ont leur place à des titres divers. On a oublié d'en fixer un aux animaux car tous, oiseaux, poissons ou quadrupèdes après l'élevage, servent de denrée. Il n'a jamais été question de leur demander une participation consciente à cet essor et pourtant plusieurs d'entre eux l'apportent déjà. Ce sont même les plus petits de tous: les insectes. Comme ils ne sont pas utilisés comme denrée, que servent-ils donc à produire?

2.—Tout journaliste a d'abord affaire, pour ses écrits, à la censure de son rédacteur-en-chef puis, en temps de guerre, à la censure spéciale du gouvernement. Comme tous nos confrères nous sommes donc soumis à la domination des ciseaux d'Anastasia. Il nous est venu le goût de savoir pourquoi l'on a pris coutume d'appeler ainsi la censure. Nous nous sommes demandé si par là il n'était pas fait allusion à quelque personnage de l'histoire ancienne qui portait ce nom et s'illustra par quelque événement où la censure joua son rôle. Avez-vous quelque explication à fournir?

3.—Vous avez fait ample connaissance d'un miroir et vous aimeriez fort savoir si la surface en est parfaitement unie. Évidemment l'on peut toujours, à l'oeil apercevoir quelque défaut marquant, si l'on a de bons yeux. Mais personne n'aime à se fier entièrement à lui-même lorsqu'il recherche la précision; et vous pouvez avoir besoin d'une grande précision. Il faudrait donc un moyen à la fois simple et suffisamment exact pour cela. Auquel pensez-vous d'abord à recourir?

(Voir réponses en page 7)

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Kostelanetz et Pons
au Forum le 7 juillet

L'été de 1939 haussa André Kostelanetz au rang des plus importants chefs d'orchestre d'Amérique. La tournée que firent cette année-là l'éminent musicien et sa célèbre femme, Lily Pons, s'avéra la plus triomphale de toute l'histoire de la musique aux États-Unis. Partout, les records furent dépassés.

Au concert qui donneront conjointement ces deux grands artistes, le 7 juillet, au Forum, le programme orchestral sera tout aussi important que la partie lyrique. M. Kostelanetz nous fera en effet entendre ce soir-là, entre autres œuvres, des compositions nouvelles qui ont été écrites à son intention. Il a demandé aux compositeurs américains d'écrire des œuvres symbolisant parfaitement l'esprit de l'Amérique aux heures où la démocratie est menacée.

Le problème du logement

Jeudi soir prochain, le 18 juin, à 8 h. 15, à la salle du groupe Pie X, rue Bordeaux, 4210, causerie sur le problème du logement.

HIS MAJESTY'S

Vendredi soir, 19 juin, à 8.30
UNE CONSTELLATION D'ÉTOILES
DE LA SCÈNE DU CINÉMA ET DE
LA RADIO EN PERSONNE DANS
"CELEBRITY PARADE"
Les billets sont en vente \$1.00, \$2.00,
\$3.50, \$5.00, \$10.00. Pas de taxe.
Toutes les recettes seront versées en
faveur du comité de l'Air Cadet de l'Ontario.

ST. DENIS

LES ANGES NOIRS
LE CHEF D'ŒUVRE DE
BERNSTEIN
L'ASSAUT
CHARLES VANEL
ALGERME ALICE FIELD

HAYWORTH - MATURE

JOHN SUTTON - CAROLE LANDIS
IN TECHNICOLOR
LOEW'S A l'affiche

REX BEACH'S

THE SPOILERS
MARION RANDOLPH
Dietrich Scott Wayne
PALACE A l'affiche

POWELL SKELTON

SHIP AHOY
BETTY LAUREL - VIRGINIA O'BRIEN
TOMMY DORSEY ORCHESTRA
CAPITOL A l'affiche

TARZAN'S

NEW YORK ADVENTURE
MISS MILLER
JOHN SUTTON - CAROLE LANDIS
A l'affiche

Dernier jour

Rud ARTHUR
Lou COSTELLO
"Ride 'Em Cowboy"
Le grand film
"Adventures of Martin Eden"
IMPERIAL A l'affiche

"RADIO-THÉÂTRE

LUX FRANÇAIS"
CE SOIR
ELISSA LANDI
DANS
"LA FIN DE MME CHENEY"
(The Last of Mrs. Cheney)
sous la direction de
PAUL L'ANGLAIS
9 HRS CKAC CHRC

Au Forum



Lily Pons, cantatrice du Metropolitan, qui donnera un concert au Forum, le 7 juillet. A la même occasion André Kostelanetz dirigera un orchestre symphonique de 100 musiciens.

Au Palace

On reconnaît généralement en Ida Lupino une des meilleures actrices dramatiques de Hollywood. Elle tient le premier rôle féminin dans le film "Moonlight" à l'affiche du Palace dès demain. C'est dans "Moonlight" que le grand acteur français Jean Gabin fait ses débuts au cinéma américain.

Les critiques américains ont prédit que "Moonlight" sera probablement classé parmi les meilleurs films de l'année. Ils ont même indiqué Jean Gabin comme un gagnant possible d'une statuette d'or de l'Académie du cinéma.

Dans "Moonlight" Gabin interprète un rôle comme il les aime: un rôle dynamique dans un scénario plein d'action.

Au Loew's

Rita Hayworth est la vedette du film "My Gal Sal" que le Loew's gardera à l'affiche pour une deuxième semaine.

La distribution groupe également Victor Mature, John Sutton, Carole Landis, James Gleason, Phil Silvers, Walter Catlett, Mona Maris et Frank Orth.

Ce film raconte la vie du compositeur Paul Dresser, auteur de tant de chansons populaires, il y a trente ans. Plusieurs de ces chansons sont interprétées au cours du film. Mentionnons entre autres "My Gal Sal" et "On The Banks of the Wabash".

Le scénario est de Seton I. Miller, Darrell Ware et Karl Tunberg. En plus des chansons de Paul Dresser le cinéophile entendra des œuvres inédites, "Here You Are" et "On The Gay White Way".

L'horaire des spectacles

ST-DENIS	CAPITOL	LOEW'S	PALACE	PRINCESS
"L'Assaut" 12 h. 45, 3 h. 52, 6 h. 59, 9 h. 21. "Les Anges Noirs" 2 h. 14, 5 h. 21, 8 h. 28.	"Ship Ahoy" 11 h. 30, 2 h. 10, 6 h. 35, 10 h. 10. "Moonlight" 10 h. 05, 1 h. 20, 4 h. 55, 8 h. 15.	"My Gal Sal" 11 h. 10, 1 h. 45, 4 h. 35, 7 h. 35, 9 h. 35.	"The Spoilers" 11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 45, 7 h. 20, 9 h. 35.	"Tarzan's New York Adventure" 11 h. 25, 2 h. 10, 4 h. 55, 7 h. 55, 10 h. 10. "Grand Central Murder" 10 h. 10, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 40.

l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF	CBM	CKAC	CFCF	CHLP
7.30-Ouverture 7.30-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Élévation matut. 8.30-Pot-pourri mus. 8.35-NOUVELLES 9.00-Carte blanche 9.30-Chanson	7.30-Ouverture 7.30-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Élévation matut. 8.30-Pot-pourri mus. 8.35-NOUVELLES 9.00-Carte blanche 9.30-Chanson	7.30-Ouverture 7.30-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Élévation matut. 8.30-Pot-pourri mus. 8.35-NOUVELLES 9.00-Carte blanche 9.30-Chanson	7.30-Ouverture 7.30-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Élévation matut. 8.30-Pot-pourri mus. 8.35-NOUVELLES 9.00-Carte blanche 9.30-Chanson	7.30-Ouverture 7.30-NOUVELLES 8.00-NOUVELLES 8.15-Élévation matut. 8.30-Pot-pourri mus. 8.35-NOUVELLES 9.00-Carte blanche 9.30-Chanson

Au cabaret Tic Toc



Les Radio Aces, artistes de la N.B.C. que le cabaret Tic Toc présente, cette semaine, avec Mlle Rose Marie, étoile de la radio et de l'écran.

La grande vedette Elissa Landi cause avec nous

Cette femme charmante, artiste sincère, est également un écrivain de grand talent

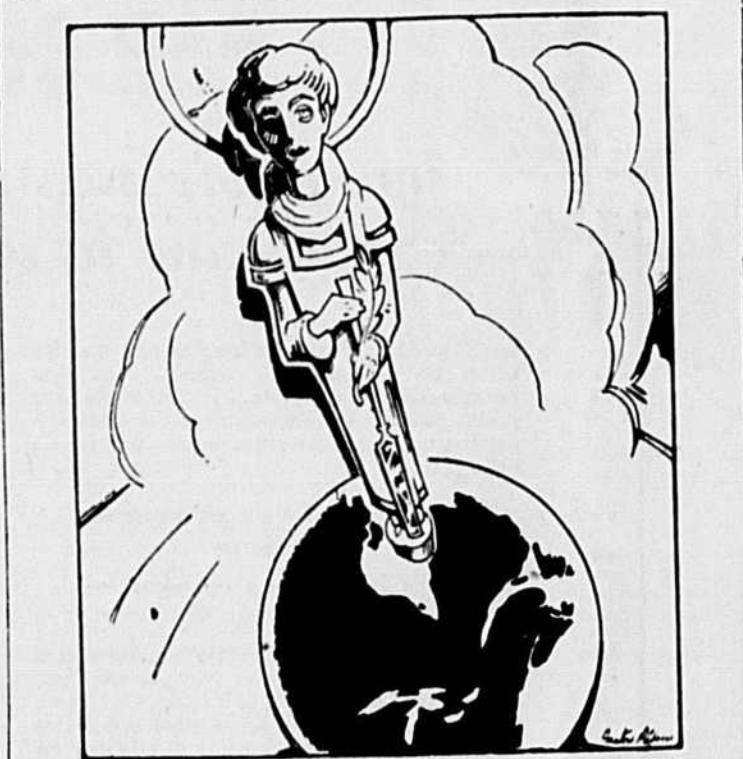
Une héroïne canadienne

Cela réconcilie avec le monde du théâtre, que de connaître une femme telle que Elissa Landi. Elle reçoit très aimablement et ne pose pas une demi-seconde à la grande vedette. Quand on arrive chez elle, elle vous regarde droit et vous sourit si gentiment qu'on est déjà tout à son aise. Elle vous offre un siège et vous prie de vous mettre à l'aise. "Une cigarette? Et maintenant, que voulez-vous savoir de moi?" Tout! D'abord où vous êtes née? Et Elissa Landi commence à nous raconter, comme si nous étions de grands amis, sa vie merveilleuse de femme intelligente.

La vedette féminine de "Juke Girl" est Ann Sheridan. Il sera intéressant de revoir cette belle artiste qui vient justement de se créer une nouvelle réputation grâce à son jeu dans "King's Row".

Pour les besoins du scénario, Richard Whorf a dû prendre des leçons de boxe pendant plusieurs mois.

Le jeu de Saint-Laurent



Les 23, 25 et 27 juin prochains, on verra revivre la figure de Laurent, patron de notre Heuve. Les Compagnons de saint Laurent promettent un spectacle magnifique et très au point.

Mort de sir Charles Fitzpatrick après un mois de maladie

Ministre de la Justice sous sir Wilfrid Laurier, il était âgé de 91 ans

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Le très hon. Sir Charles Fitzpatrick est décédé à 1 heure aujourd'hui à son domicile de la rue Ste-Ursule après un mois de maladie. Il était âgé de 91 ans.

La carrière de Sir Charles est unique dans l'histoire du Canada. Né à Québec le 19 décembre 1851, fils de John Fitzpatrick, marchand de bois de Silley, et de Mary Connolly, il avait fait ses études au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et au séminaire de Québec, où il acquit une maîtrise de la langue française. À l'âge de 18 ans, il possédait de la langue anglaise, ce qui lui permit d'atteindre les plus hauts sommets. Étudiant en Droit à l'université Laval en 1873, avocat en 1876, il fut pendant longtemps une des gloires du Barreau de Québec et brilla comme criminaliste dans plusieurs causes célèbres dont le procès de Louis Riel, le rebelle méti, qu'il défendit à Regina avec feu Sir François Lemieux et feu J. N.



Sir CHARLES FITZPATRICK

Greenhills. Il fut avocat de la Couronne, à Québec, de 1879 à 1887. C'est en 1890 que Sir Charles Fitzpatrick se lança dans la politique. Il y joua en quelques années un rôle éminent. Député de Québec, comté à l'Assemblée législative (1890 à 1896), député du même comté aux Communes (1896 à 1906), en dix ans, il fut tour à tour solliciteur général (1896) et ministre de la Justice dans le cabinet Laurier (1902). Il fut un des conseillers les plus intimes de Sir Wilfrid, qui lui confia des missions jusqu'au Vatican.

En 1906, Sir Charles quitta la politique pour devenir juge en chef de la Cour Suprême du Canada et suppléant du gouverneur-général, postes qu'il occupa pendant douze ans.

En 1918, le 21 octobre, il revenait à Québec pour être lieutenant-gouverneur de la province à la place de Sir Evariste Leblanc.

Sir Charles était à Spencer Wood lorsque les Alliés remportèrent la victoire qui mit fin à la Grande Guerre de 1914. C'est lui qui souhaita la bienvenue au 2e Régiment canadien-français, revenant couvert de gloire des champs de bataille d'Europe dans l'été de 1919. Il prononça, à cette occasion, un des plus mémorables discours de sa vie, en face du Manège militaire de Québec, louant la valeur et l'héroïsme des Canadiens français.

En quittant son poste de lieutenant-gouverneur, en 1923, à 72 ans, ce vétéran de tant de luttes, qui avait connu la sérénité dans la magistrature et à Spencer Wood, paraissait encore jeune. On le voyait chaque jour entrant à la chapelle des Pères du Sacré-Cœur, rue Ste-Ursule, à quelques pas de son domicile, ou bien à la chapelle des chapeaux des Soeurs Blanches et à l'église St-Patrice, Grande-Allée.

On se souvient que lorsqu'il était lieutenant-gouverneur, en se rendant de Spencer Wood à son bureau de l'Hôtel du Gouvernement, il faisait arrêter sa voiture devant ces deux temples. Il y entrait et récitait une prière avant d'aller accomplir sa tâche quotidienne. Il était d'une piété édifiante.

Depuis trois ans, un peu courbé par l'âge, il continuait ses pieuses visites et ce n'est qu'il y a un mois, lorsque la maladie le força à rester chez-lui, qu'on ne le vit plus.

Sir Charles avait épousé en 1879 mademoiselle Corinne Caron, fille de l'hon. René-Edouard Caron, qui fut lieutenant-gouverneur de la province de 1873 à 1876, et sœur de feu Sir Adolphe P. Caron, ancien ministre de la Milice à Ottawa.

Lady Fitzpatrick survit à son mari avec ses quatre filles, Mme L. Arthur Cannon (Corinne), d'Ottawa, épouse de feu l'hon. Juge L. A. Cannon, de la Cour Suprême du Canada; Mme R. P. Kerman (Alice) de Québec, épouse de M. Robert P. Kerman, président de la Donnacona Paper Co.; Mme A. C. Hill (Mary) d'Ottawa, épouse de M. A. C. Hill, avocat, et Mme J. Montagu Bate (Marguerite), de Montréal, épouse de M. J. M. Bate, de la Canada Steamship Lines.

Le fils unique de sir Charles, l'hon. Juge Arthur Fitzpatrick, de Québec, est décédé il y a trois ans.

L'illustre homme d'Etat laisse plusieurs petits-enfants: M. Charles Cannon, avocat, qui fait partie de l'état de fondée par son grand-père, M. Edouard L. Cannon, de Donnacona; le capitaine Alexandre Cannon et le lieutenant Arthur Cannon, tous deux du Royal 22e Régiment, en service outre-mer; Mlle Corinne Kerman, Mme John Graham, Mme John Gibbons, Mlle Alice Hill, le capitaine Charles Hill, en service outre-mer, Mlle Barbara Bate, Mme Robert Prince, dont le mari est officier au régiment Black Watch. Il laisse aussi douze arrière-petits-enfants.

Sir Charles était l'oncle de l'hon. L. A. Taschereau, ancien premier-ministre, M. A. Taschereau, M. C. Edmond Taschereau, Mme P. B. Dumoulin, Mme P. Coote, Mlle Alice Cannon.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures en l'église St-Patrice de la Grande-Allée.

Nous offrons nos sincères condoléances à lady Fitzpatrick et à tous les membres de la famille de sir

La loi pour prévenir les maladies vénériennes obtient des résultats excellents dans...

(Suite de la page 12)

même de fiers services. Enfin quand les malades auront approfondi l'importance du traitement au point de vue individuel, familial et social, ils s'y soumettront en général de bonne grâce. A nous qui les dirigeons de les traiter humanement et charitablement. Ce sont nos semblables. Pour un grand nombre, ils ont été les malheureux victimes de circonstances.

Il me semble donc, qu'avec les armes que nous possédons et que j'ajouterais "spécifiques", qu'avec un public bien informé, un service social bien compris et bien appliqué, une législation sociale, enfin, le problème de la syphilis et des maladies vénériennes en général ne devrait pas exister dans la province de Québec.

"Nous savons qu'il existe un grand nombre de syphilis dans la province de Québec. Environ 125,000 d'après les statistiques les plus "conservatrices". De plus, les hygiénistes nous disent que l'existence de la blennorrhagie est encore plus élevée. Tous jours d'après eux-ci, la syphilis tendrait avec la tuberculose et le pneumonie le premier rang comme cause de décès parmi les maladies contagieuses; la blennorrhagie serait plus répandue que la rougeole; la syphilis serait responsable de 15 p.c. de tous les cas de cécité, de 12 p.c. des maladies du cœur, de 10 p.c. des cas de folie. La blennorrhagie serait une des causes les plus fréquentes de stérilité, et la raison d'un grand nombre d'opérations chirurgicales et mutilantes chez les femmes. Au point de vue économique et d'après une enquête sérieuse, le coût de la syphilis à Montréal seul s'élèverait au-delà de \$350,000 annuellement. Au point de vue social, l'on sait que les maladies vénériennes sont une cause de déshonneur des familles. La syphilis et la blennorrhagie sont responsables de l'abaissement du taux de la natalité. La syphilis qui se transmet aux descendants fait de ceux-ci des dégénérés. Elle retarde l'éducation des enfants au point de nuire gravement à leur valeur sociale et de compromettre leurs énergies intellectuelles. Nombre de jeunes paresseux, délinquants, malfaits, doivent leur condition à la syphilis, qui les conduit parfois à l'immoralité, voir même au crime.

"La dernière guerre avait fait lever un coin du rideau sur les ravages causés par les maladies vénériennes. Au Canada, les gouvernements firent un louable effort pour les enrayer. Dans les dernières années de la guerre et durant celles qui suivirent, les provinces édictèrent des lois, et le pouvoir central vint à leur aide en créant une division du contrôle des maladies vénériennes; celle-ci devait disparaître, il est vrai, mais elle rendit de réels services dans les temps. La province de Québec fit largement sa part elle aussi; mais elle devait demeurer, jusqu'à l'année dernière, la seule province du Dominion à ne pas avoir de législation antivenérienne.

"Quelle est donc cette loi? Elle peut se résumer à ce qui suit: elle oblige qui de droit à déclarer tous les cas de maladies vénériennes en respectant toutefois l'identité des malades; elle rend obligatoire le traitement de ces malades pour tous ceux qui en sont atteints au stage contagieux; et elle donne à l'Etat le pouvoir d'intervenir quand la chose s'avère nécessaire.

Si cette manière de procéder peut paraître un peu forte à certains, je leur rappellerai que la société a le droit et le devoir de se protéger et que le ministre de la santé et du bien-être social a la grave responsabilité de faire respecter ce droit et ce devoir. Depuis longtemps déjà et dans tous les pays, des mesures d'isolement et de quarantaine sont prises contre les maladies contagieuses de beaucoup moindre importance, exemples: la rougeole, la varicelle, les oreillons. Et nous permettrons à la syphilis, une maladie grave entre toutes, d'opérer ses méfaits dans la province sans employer tous les moyens disponibles pour la contrôler! La plus simple des règles s'y oppose, et si une telle situation a pu être tolérée, c'est que jusqu'ici la société a cru que rien ne pouvait être fait pour prévenir ou guérir les maladies vénériennes et que par conséquent on ne devait même pas en parler. Cependant, grâce à des esprits éclairés qui n'ont jamais perdu une occasion de faire l'éducation de la population au sujet de ces maladies au point que celle-ci exige que l'on prenne des mesures pour la protéger, les législateurs ont formulé la loi dont je viens de vous parler.

Présenté par le Dr Hector Cyphrot, à la demande de M. Zéph. Parent, premier vice-président du club, qui était au fauteuil, M. Groulx a été remercié par M. Francis Fautou, l'hon. Georges Dansereau, ministre d'Etat dans le cabinet Godbout, MM. Jos-A. Francoeur, député de Mercier, A. Sabourin, député de Vaudreuil-Soulanges, Claude Jodoin, député de St-Jacques, Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhemar Raynault, Son Honneur le maire d'Outremont, M. Jos Beaulieu, les Drs Albert LeSage, J.-E. Samson, Grant Fleming, Jos-L. Bessette, Al. Grant, M. Marcel Gagnier, directeur de la Santé provinciale, MM. J.-C. L'Amour, Philippe Desjardins, Gaspé Beaulieu et J.-Théo Legault, Jr., avaient aussi pris place à la table présidentielle.

Charles, qui était, avec sir William Mulock, de Toronto, un des deux seuls survivants du ministère Laurier de 1896, surnommé si justement "le cabinet des talents".

VENTE - LOYER CLAVIGRAPHES

Palais réparer maintenant alors qu'il est encore possible d'obtenir des parties de votre machine à écrire ou à additionner afin d'en prolonger la durée.

Nous plaçons que nous acceptons vos vieilles machines et échange de machines neuves ou reconstituées.

PORTATILES: \$4.70 comptant - \$3.40 par mois

N. MARTINEAU & FILS

1010, RUE HENRI

entre l'avenue et la rue de la

Bellevue 2311 - MONTREAL

Ouvrez le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

unie de surface. Si la surface de la vitre n'était pas suffisamment plane, vous pourriez toujours employer la vieille méthode de la retourner, de comparer les mesures ainsi obtenues avec celles que vous donnait la première application de la méthode nouvelle. Mais la nouvelle méthode est plus simple, car elle est telle que votre vitre ne soit pas plus grande que la surface du miroir comprise à l'intérieur du cadre, afin de pouvoir les coller l'une sur l'autre. Si la vitre est parfaitement unie et si le miroir ne l'est pas, vous verrez aussitôt se produire des taches colorées, que l'on appelle "franges d'interférence". Elles sont dues à la déformation des rayons lumineux.

est un peu partout. On s'est plaint de la sécheresse jusqu'à date, ainsi qu'il est du vent dans plusieurs localités. Il y a eu des gelées tardives jusqu'au commencement de juin.

COMMERCE et FINANCE

BOURSE DE MONTRÉAL

Ventes		Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern.	Année	Ventes		Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern.	Année
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15
15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15	15	Algonquin Steel	15	15	15	15	15	15

CURB DE MONTRÉAL

Ventes		Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clos.	Année	Ventes		Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clos.	Année
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15

BOURSE DE NEW-YORK

Ventes		Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clos.	Année	Ventes		Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clos.	Année
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15
15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15	15	Beauharnais L.H. & P.	15	15	15	15	15	15

Est-ce le temps de faire des projets?

La période d'après-guerre nous promet des occasions à peine soupçonnées dans les jours plus faciles d'avant-guerre. Des horizons plus vastes s'étendent devant nous. Des marchés plus importants et plus profitables s'ouvrent. Nous disposerons de tous les extraordinaires progrès de la technique et de la production industrielle stimulés par la guerre. Et il y aura un monde qui désirera non seulement des vivres et des vêtements, mais aussi tous les confort et les commodités que l'industrie moderne peut fournir.

Une telle situation fournira à nos meilleures compétences financières et industrielles des occasions incomparables de s'exercer. Il n'y aura plus de place dans l'industrie pour l'incompétence, pour la production restreinte, la concurrence financière. La concurrence sera vive. La demande sera colossale. Le besoin de saines finances sera plus urgent que jamais. Des hommes d'expérience doivent préparer l'organisation future.

En ce moment, ces hommes s'occupent activement de régler les problèmes financiers et industriels d'un pays en guerre. Ils croient plus essentiel pour eux de faire leur part pour sauver aujourd'hui notre pays du désastre que de s'occuper à organiser la prospérité de demain. Cependant, en se dégageant un instant de leur tâche qu'ils ne donnent à l'avenir à s'apercevoir que les faiseurs de plans socialistes ont délaissé leur cœur de joie. «La démocratie a besoin du socialisme», disent les socialistes. Et ils portent sur eux leur bleu, l'Organisation sociale au Canada. Ils déclarent qu'ils ne seront pas satisfaits tant que le capitalisme n'aura pas été extirpé et que leur programme entier d'organisation sociale n'aura pas été appliqué.

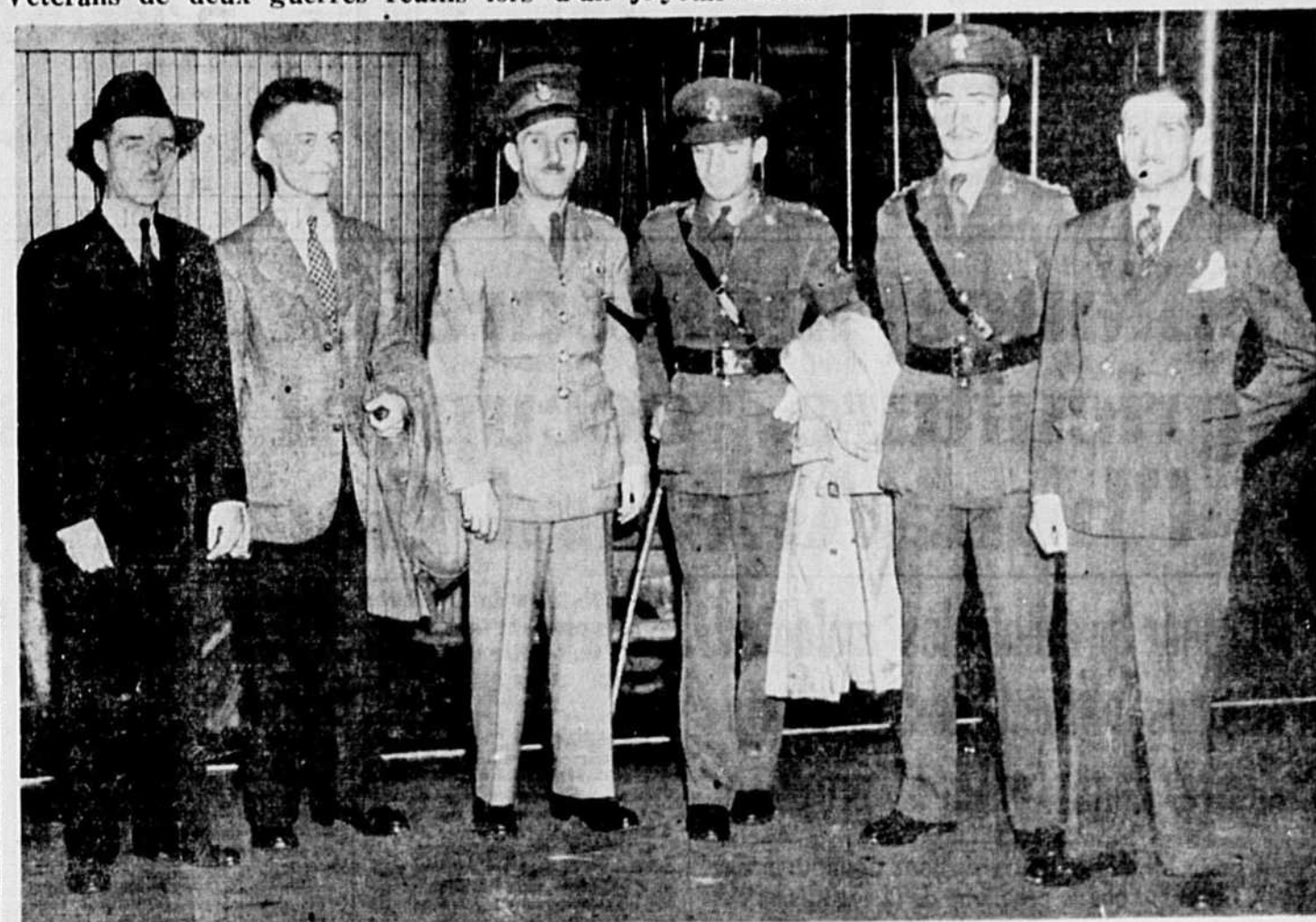
Il est déplorable — et dangereux aussi — que les chefs de l'industrie et de la finance ne puissent trouver le temps de commencer à dessiner leurs propres bleus, et à les publier. Il est déjà assez mauvais de laisser le champ libre à ceux qui n'ont aucune expérience des problèmes industriels; mais l'abandonner à des hommes frustrés qui détruiraient nos institutions par défaut, pour les remplacer par un système qui n'est éprouvé, avec eux-mêmes comme combattants, est mettre en danger les libertés mêmes pour lesquelles nous combattons.

Le Canada est heureux d'avoir un comité compétent qui s'occupe de la reconstruction d'après-guerre sous la direction du principal de l'université McGill, M. Cyril James. Bien que ses membres soient représentatifs, il manque au comité un secrétaire expérimenté. Des fonds limités et la difficulté d'autres conseillers économiques que des conseillers académiques rendent difficile une étude profonde des problèmes industriels qui surgiront à la fin de la guerre. Il faut évidemment, un nombreux personnel de recherches recruté dans tous les domaines de l'activité. Cependant, ce sont généralement les socialistes qui se sont spécialisés dans ce travail et qui semblent disponibles.

Aux Etats-Unis, on s'est beaucoup plaint de ce que le monde des affaires ait abandonné l'importante tâche de l'organisation de l'après-guerre à des groupes inexpérimentés, comprenant ceux qui, dans le passé, ont le plus vivement critiqué la vie industrielle américaine. A Washington, par exemple, il y aurait trente-cinq agences d'organisation de l'après-guerre. A quelques exceptions près, ces prétendus experts n'ont pas de connaissances ou d'habileté techniques. Heureusement, la plupart des plans se contredisent les uns les autres, mais le Canada et les Etats-Unis manquent tous deux de la direction agressive des plus compétents pour régler les problèmes d'après-guerre et pour profiter le plus possible des occasions inévitables.

M. Raymond Moley, ancien conseiller du président Roosevelt, a dit que «quand les têtes dirigeantes disposent des problèmes d'organisation d'un travail immédiat, ils doivent concentrer leur attention sur le repos et sur les plans du prochain travail. Ce n'est pas le moment de se reposer et d'écouter le ronronnement des roues». M. Moley donne ensuite cet avertissement: «Si les patrons et les ouvriers veulent éviter une organisation sans sens, ils feraient bien de s'en occuper eux-mêmes. Il ne suffit pas de créer des comités et de louer les services d'experts pour faire des plans. L'organisation exige l'intelligence et non seulement le patronage de l'industrie. C'est le travail d'un homme. N'envoyez pas un adolescent».

Vétérans de deux guerres réunis lors d'un joyeux retour



Le lieutenant Jacques-E. Grenier, fils de M. Joseph-J. Grenier de Montréal, est arrivé dans notre ville, hier après-midi, de retour d'outre-mer. Le lieutenant Grenier faisait partie du 1er bataillon des Fusiliers Mont-Royal. Plusieurs membres de sa famille, presque tous vétérans de la guerre actuelle et de la dernière guerre, sont allés le rencontrer à la gare Bonaventure. De gauche à droite, on reconnaît son père, M. Joseph-J. Grenier, son frère, le capitaine Guy Grenier et son oncle, le colonel Paul Grenier, commandant de la 34e brigade de réserve; le lieutenant Jacques-E. Grenier; son frère, le capitaine Guy Grenier et son oncle, le colonel Paul Grenier. Le colonel Paul Grenier, commandant de la 34e brigade de réserve, a pris le commandement de la 34e brigade de réserve à son retour d'outre-mer, il y a quelques mois. Il a commandé pendant plus de 2 ans le 2e bataillon des Fusiliers Mont-Royal, en Angleterre. Le capitaine Guy Grenier, qui est revenu au pays depuis quelques semaines seulement, et le lieutenant Jacques-E. Grenier, sont les 2 fils de M. Joseph Grenier et font partie du 2e bataillon des Fusiliers Mont-Royal attaché à la 2e division outre-mer. Le fils unique du colonel Paul Grenier, Robert, s'est enrôlé dans le R.C.N.V.R. dernièrement. D'autre part une sœur des frères Grenier aînés, Mme Léon Archambault, des Fusiliers Mont-Royal et le sous-lieutenant d'aviation Suzanne Archambault, de la division féminine du C.A.R.C., attachée à l'école de télégraphie sans-fil no 1. Ce sont là les petits-enfants et arrière-petits-enfants de Jacques Grenier, ancien maire de Montréal. (Photo du CANADA)

CHRONIQUE MILITAIRE

2e pique-nique du quartier général du district militaire

Il aura lieu dimanche au parc d'amusements du Canadien National, à Lachine.

Plus d'un million de feuillets jetés sur la métropole

Un "raid de papier" sur la ville — Certains feuillets donneront droit à une récompense.

La fanfare du "Burlington High School" à Montréal

Elle est venue participer à la campagne de recrutement de la réserve.

Me René Thérberge, nouveau juge des Sessions de la paix

Il succède à M. le juge Jules Desmarais — Me Emmett J. McNamany est nommé recorder.

National Grocers gagne \$1.37 par action vs \$0.88

TORONTO, 17. — Les National Grocers ont réalisé un bénéfice brut de \$1,37 par action, contre \$0,88 par action, comparativement à \$0,74 par action, comparativement à \$0,74 par action, comparativement à \$0,74 par action.

Marché des grains

CHICAGO, 17. (P.A.) — Les cours des céréales continuent de monter aujourd'hui à Chicago mais avec une moins grande vigueur jusqu'à nos dernières minutes de la séance alors qu'un mouvement de baisse a été observé. Le blé a son plus haut prix depuis le 25 mai.

Une "5e colonne" britannique opérera en France occupée

Au moins 90% des Français s'opposent à la collaboration, déclare Roy-P. Porter.

Le major-général Letson au camp de Valcartier

QUEBEC, 17. (P.C.) — Le major-général H. F. Letson, adjudant général de l'armée canadienne, a visité aujourd'hui le camp militaire de Valcartier et les industries de guerre du district de Québec.

Dividendes déclarés

Shawinigan Water & Power Co., 23 cents par action, payable le 25 juillet.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale.

MEDECINS

Dr PREVOST SPECIALISTE

Des Norvégiens servent dans l'armée russe

LONDRES, 17. (P.C.) — On rapporte aujourd'hui que près de 500 Norvégiens, qui ont fui vers la Russie par la Finlande, combattent avec l'armée soviétique sur le front de l'Artique.

Le major-général Letson au camp de Valcartier

QUEBEC, 17. (P.C.) — Le major-général H. F. Letson, adjudant général de l'armée canadienne, a visité aujourd'hui le camp militaire de Valcartier et les industries de guerre du district de Québec.

Le major-général Letson au camp de Valcartier

QUEBEC, 17. (P.C.) — Le major-général H. F. Letson, adjudant général de l'armée canadienne, a visité aujourd'hui le camp militaire de Valcartier et les industries de guerre du district de Québec.

Le major-général Letson au camp de Valcartier

QUEBEC, 17. (P.C.) — Le major-général H. F. Letson, adjudant général de l'armée canadienne, a visité aujourd'hui le camp militaire de Valcartier et les industries de guerre du district de Québec.

Le major-général Letson au camp de Valcartier

QUEBEC, 17. (P.C.) — Le major-général H. F. Letson, adjudant général de l'armée canadienne, a visité aujourd'hui le camp militaire de Valcartier et les industries de guerre du district de Québec.

EXPEDIEZ PAR CAMION

J. B. Baillargeon Express Ltd.
Transport de fret
Montréal - Trois-Rivières - Sherbrooke - Grand'Mère - Québec -
Machinerie lourde, 100 tonnes et plus démontée, palanquée et montée. HARBOR 6271.

St-Hyacinthe Transport Inc.
Montréal - St-Hyacinthe
P.L. 1488 - St-Hyacinthe, 356-122

Laurin Express Ltd.
Montréal - St-Jérôme - Ste. Agathe - Saint-Jovite - Lac Tremblant - CH. 1176

Le Canada

12

MONTREAL, JEUDI 18 JUIN 1942

Un coin de Paris !!!

Au Versailles

POUR LA PREMIERE FOIS A MONTREAL
D'UN GRAND CAFE EUROPEEN

NICOLAS IRATOVA

Dans une salle

329 Ste-Catherine est

Tél.: LA. 8910

L'enfance malheureuse, les droits de la femme, l'agriculture, occupent constamment l'attention de l'hon. Adélard Godbout et de ses collègues

La loi pour prévenir les maladies vénériennes obtient des résultats excellents dans toute la province

Grâce à cette loi que le gouvernement Godbout a fait adopter, il semble que le problème de la syphilis et des maladies vénériennes disparaîtra, dit l'hon. Henri Groulx

Hôte d'honneur au déjeuner hebdomadaire du Club Kiwanis St-Laurent, à l'hôtel Ritz-Carlton, hier midi, l'hon. Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social, a expliqué, avec faits et statistiques à l'appui, l'opportunité et les résultats marquants de la "Loi pour prévenir les maladies vénériennes" que le gouvernement Godbout a jugé bon de faire adopter par la législature de Québec, l'an dernier.

Jusqu'à ce jour, le fait de parler de maladies vénériennes ou de tout ce qui a trait à ces maladies était considéré un peu osé, pour ne pas dire de mauvais goût, a commencé M. Groulx. On s'est contenté, jusqu'à ces derniers temps, de fermer les yeux et de faire semblant de ne pas comprendre quand ceux qui se rendaient compte des ravages que causent ces maladies parmi les nôtres, élevaient la voix pour révéler l'opinion publique. Fermer les yeux à la clarté, et les oreilles à l'entendement ne sont pas précisément de bons moyens pour comprendre un problème, encore moins pour en trouver la solution. Aujourd'hui, l'opinion publique a changé, et les préjugés entretenus par l'ignorance au sujet des maladies vénériennes tendent à disparaître pour faire place à une meilleure compréhension des faits, et à la mise en œuvre de moyens pratiques pour les enrayer.

C'est dans cet esprit, et en réalisant l'affreuse situation créée dans le Québec par les maladies vénériennes que les autorités religieuses et civiles, les dirigeants de la profession médicale, les associations de bien-être social et les hygiénistes s'efforcent à juste titre et demandent au gouvernement de légiférer pour contrôler ces maladies. C'est exactement ce que font les législateurs alors qu'ils acceptent la loi que je présente dans ce sens, l'an dernier. Cette loi porte le titre de "Loi pour prévenir les maladies vénériennes".

"Il s'avère que le traitement des vénériens à la période contagieuse est la méthode par excellence de contrôle, et la loi n'a pas manqué de la rendre obligatoire. Le gouvernement s'est bien rendu compte d'un autre côté qu'en obligeant ces malades à se faire traiter, il lui fallait leur en fournir les moyens. C'est précisément ce que nous avons fait en établissant de nouveaux dispensaires et en réorganisant des dispensaires déjà existants pour le traitement des malades indigents. A date, seize de ces dispensaires fonctionnent normalement à Montréal, Québec et dans sept autres villes de la province. Le ministère de la santé fournit gratuitement les médicaments à ces dispensaires et à tous les médecins praticiens qui en font la demande et accorde de plus à tous les médecins une rémunération pour le traitement de leurs malades indigents. Il en est de même pour le traitement de cette catégorie de malades dans les prisons où le traitement est confié à des spécialistes, sous la direction de professeur de nos universités pour ce qui est de Montréal et Québec.

"Comme vous pouvez le constater, Messieurs, nous n'avons jamais pensé, je le répète, que des mesures légales seules pouvaient être le moyen héroïque de contrôler les maladies vénériennes. Nous avons plutôt cru qu'une saine éducation, un appel au bon sens et à la responsabilité individuelle, des facilités adéquates de traitement, un personnel qualifié et bien entraîné aux méthodes modernes, techniques et administratives réussiraient beaucoup mieux dans ce domaine que tous les moyens coercitifs mis à notre disposition par la loi. Nous ne perdons pas de vue cependant que celle-ci est un facteur de haute importance, sans lequel les autres moyens perdraient sensiblement de leur valeur.

"Si nous nous basons sur les résultats déjà obtenus, nous pouvons sans crainte affirmer que nous sommes au moins dans la bonne voie. Pour établir le bien fondé de ce que je viens de dire, permettez que je cite quelques chiffres. Dans la seule ville de Montréal, et durant les quatre derniers mois, on nous a rapporté 218 malades ayant abandonné leur traitement alors qu'ils étaient encore contagieux. Notre service social a ramené 116 de ces malades au traitement. Les autres font encore le sujet d'enquêtes. 160 personnes nous ont été rapportées comme sources probables d'infection. De ce nombre 72 ont été retracées, examinées et mises sous traitement quand il y avait lieu. Pour ce qui est de la prostitution, 217 femmes ont déjà été envoyées à un traitement approprié, à la prison des femmes. De ce nombre, 138 ont déjà été libérées. Par conséquent, depuis quelques mois seulement et grâce à notre nouvelle législation et au travail social, un peu plus de 400 personnes susceptibles de propager, soit la syphilis, soit la blennorrhagie, ont été, ou ramenées au traitement ou isolées et traitées. Cela fait autant de personnes chez qui l'infection a été contrôlée et le mal enrayé. Et le travail se continue; il se continuera avec d'autant plus de succès si tous les intéressés nous assurent leur collaboration.

Le Ministère de la santé est prêt à faire face au problème. Il est prêt à faire les sacrifices voulus et il me semble que nous en avons déjà donné une preuve évidente. Par contre, sans efforts, sans grandement amoindris sans le concours de tous. Nous savons pouvoir compter sur la générosité de la profession médicale. Elle fera son devoir, qu'il s'agisse de l'application de la loi ou du traitement des malades. Les autorités religieuses et civiles nous ont déjà donné des signes non équivoques de leur approbation. Les organismes de bien-être social comme le vote sont à nos côtés pour lutter contre la peste des maladies vénériennes. Je leur suggère de continuer leurs magnifiques efforts de propagande. Il reste le public et les malades. Quand la masse sera bien informée, elle nous secondera tout en se rendant à elle-même.

(Suite page six)

Mort subitement au cours de son travail

M. Joseph Clément, 54 ans, qui habitait avenue Marie-Louise, 305, camionneur à l'emploi de la compagnie "Canada Packers, Limited", rue McGill, 1260, s'affaissa et mourut subitement, à 3 h. 25 hier après-midi, après être descendu de sa voiture de livraison dans la cour de cette maison. Le décès fut constaté par un interne de l'hôpital de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, puis le corps fut ensuite transporté à la morgue. Le lieutenant Fred Courtney, du poste No 9 (à la Pointe-St-Charles), fit les constatations d'usage avec les agents Arthur Turmel et Harold Hiskey, de Radio-Police.

Les petites américaines à Montréal



Un groupe d'une centaine d'étudiants et d'étudiantes du "Burlington High School" a passé hier la journée à Montréal avec la fanfare qui a participé à tous les événements de la journée en rapport avec la campagne de recrutement de l'armée de réserve. Cette photo a été prise, des après l'arrivée, hier matin, alors que la fanfare du High School de Burlington, Vermont, était passée en revue par le brigadier général E. de B. Panet, devant les quartiers généraux en l'édifice Sun Life. Leur geste de courtoisie et de bonne-entente servira à cimenter les liens d'amitié et de collaboration qui unissent les deux pays alliés.

(Photo des Editorial Associates)

Le secrétaire de la province augmente de deux ans le temps pendant lequel un enfant pauvre peut apprendre un métier et se préparer à la lutte pour la vie

LE COLLEGE MacDONALD

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Le chapitre 19 des "Statuts de Québec, 6 George VI" a pour titre "loi modifiant la loi des écoles d'industrie".

C'est une des plus courtes lois adoptées à la dernière session, mais elle produira de salutaires effets car elle concerne un grave problème: l'enfance.

L'hon. Hector Perrier, secrétaire de la Province, en est l'auteur.

La loi n'a qu'un seul article qui se lit comme suit:

"L'article 31 de la Loi des Ecoles d'Industrie (Statuts Refondus, 1941, chapitre 39) est modifié en remplaçant, dans la dernière ligne, les mots "quatorze ans" par les mots "seize ans".

Cet article 31 dit: "Il n'est donné aucun ordre enjoignant de garder un enfant dans une école d'industrie certifiée tant qu'il n'a pas atteint l'âge de six ans et il ne peut être gardé dans l'école après avoir atteint l'âge de quatorze ans, à moins qu'il ne soit empêché de sortir par maladie ou infirmité ou à moins que les municipalités ou les intéressés ne consentent et ne s'engagent à payer les frais de garde et d'entretien. Cependant, le secrétaire de la Province peut ordonner que l'enfant soit gardé jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de quatorze ans."

En remplaçant les deux derniers mots par "seize ans", M. Perrier augmente de deux années le temps pendant lequel un enfant peut apprendre un métier, recevoir une formation et se préparer à devenir un bon citoyen, grâce aux bons enseignements qu'il peut recevoir dans une école d'industrie.

A quatorze ans, un enfant est bien jeune pour être jeté dans la vie. A seize ans, il a plus de maturité d'esprit, plus d'expérience et il peut se tirer d'affaire tout seul, faire son chemin, s'il a reçu une bonne formation.

Le chapitre 19 des Statuts, on le voit, aura d'heureuses conséquences pour l'enfance malheureuse. C'est une véritable loi sociale et elle témoigne de la sollicitude du gouvernement pour les enfants privés de toute éducation de famille et qui trouvent un si heureux refuge dans ces écoles d'industrie, dirigées avec sagesse par des communautés religieuses.

Les femmes et les filles majeures ayant droit de vote et d'éligibilité aux élections provinciales, grâce à l'hon. Adélard Godbout, premier ministre, il convenait de leur accorder le même droit en matière scolaire.

Le chapitre 20 des Statuts de 1942 est intitulé "Loi modifiant la loi de l'instruction publique" et il complète le beau geste du gouvernement Godbout à l'égard de la population féminine de notre province.

M. Perrier, secrétaire de la Province, auteur de cette nouvelle loi, en a profité d'abord pour modifier une disposition de la Loi de l'instruction publique pour la rendre identique au code municipal. Pour cela, on a substitué à la définition d'"occupant" une définition de "propriétaire" semblable à celle du code.

Les autres dispositions de la loi accordent aux femmes et aux filles majeures le droit de vote et d'éligibilité.

Enfin, en vertu d'une loi datant

de 1892, les filles majeures et les veuves, propriétaires, avaient droit de vote aux élections municipales et scolaires. Le suffrage universel étant établi dans la province, cette loi devait être abrogée et c'est ce qu'on a fait puisqu'elle est devenue inutile.

Désormais, une femme ou une fille majeure pourra voter à toutes les élections tenues dans la province. De plus, elle pourra être élue députée, membre d'un conseil municipal ou d'une corporation scolaire.

Avec cette loi dans nos Statuts, la femme a des droits égaux à l'homme dans la province de Québec, sauf pour certaines questions qui relèvent du Code civil. Le problème est réglé de façon définitive et les femmes pourront participer dans tous les domaines, au bon gouvernement de notre province.

Depuis 1907, sur sa belle propriété de Ste-Anne de Bellevue, qui porte le nom d'un de ses grands bienfaiteurs (le Collège Macdonald), l'Université McGill dirige une école normale pour la formation des instituteurs protestants dans notre province.

Le principal de cette école normale anglaise est le doyen Sinclair Laird, un Ecosais très sympathique, un grand éducateur.

L'Université McGill est la propriétaire d'une corporation nommée l'Institut Royal pour l'avancement des sciences.

Le 8 avril 1942, Sa Majesté le Roi, représenté par M. H. Perrier, et l'Institut royal pour l'avancement des sciences, représenté par M. F.-Cyril James, principal de l'Université McGill, ont passé une convention qui détermine le mode de choisir les professeurs de cette école normale, par le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique et les gouverneurs de l'Université McGill.

En vertu de la convention, la subvention annuelle du gouvernement de la province à l'Ecole normale est portée de \$25,000 à \$40,000.

L'hon. Hector Perrier a fait adopter par la législature une loi qui ratifie la convention et qui est le chapitre 21 des "Statuts de Québec, 6 George VI".

L'Ecole normale de McGill pourra ainsi continuer son œuvre.

La France libre se fait acclamer aux Etats-Unis

Elle était invitée par le maire de New-York à participer au défilé du "Flag Day"

NEW-YORK, 17. (Spécial au Canada) — France Forever, l'association des Français libres aux Etats-Unis, a eu le grand honneur d'être invitée par le maire Fiorello La Guardia à représenter la France au défilé monstre organisé à l'occasion du "Flag Day".

Le président des anciens combattants de la France libre et le secrétaire général de France Forever organisèrent la participation française. Un char décoré suivant la maquette de M. Laussac, portant les inscriptions de France Forever et Liberté, Egalité, Fraternité, entre les drapeaux de la France et le fanion du général de Gaulle, gardés par un marin et par un soldat colonial des forces françaises libres, prit la tête du cortège. La musique des cadets Lafayette entraîna les marcheurs au son de leur clique, de leurs clairons et de leurs tambours. Le drapeau français porté par un marin de la flotte française libre était entouré du drapeau américain, du drapeau tricolore à la Croix de Lorraine et du drapeau des volontaires libanais, tous portés par des mutilés et des grands décorés de la guerre mondiale. Les anciens combattants de la France libre, en tête, arborant leurs décorations, formaient une étendard d'une garde d'honneur. Ils étaient suivis par plus de 500 membres de France Forever, dont le groupe imposant des dames militantes. Acclamés tous au long du parcours par la foule, nos amis remontèrent la Cinquième Avenue parmi les cris de Vive la France et Vive de Gaulle. Le soir une retraite aux flambeaux réunit encore les représentants des Nations Alliées. L'impeccable défilé des Français libres reçut encore de la foule américaine un accueil chaleureux et encourageant. Ceux qui assistaient à la parade revinrent avec la certitude au cœur que pour le peuple américain la seule France est la France libre à laquelle ils ont gardé l'amitié traditionnelle qui a toujours unis deux peuples.

La police vient au secours d'une famille de sept personnes qu'on jette sur le pavé

La police municipale a dû secourir, hier soir, une famille de sept personnes qu'on avait jetée sur le pavé. Il s'agit de M. et Mme A. Paré et de leurs cinq enfants, dont le plus vieux a 16 ans, qui habitaient rue Anne, 304 (entre les rues Ottawa et William).

L'alerte fut donnée à la police vers 6 h. hier soir. Le capitaine Alfred Gravel et les agents spéciaux Donat Garand et Leslie Hobbs, du poste No 6 (rue Montfort), se rendirent alors sur les lieux. A ce moment, tout le mobilier de la famille évincée gisait pêle-mêle sur le trottoir et sur le bord de la chaussée. Il fallait agir rapidement, car il y avait alors apparence de pluie.

Le capitaine Gravel se mit immédiatement en relation avec les autorités de la maison Tougas & Tougas Limitée, marchands de grain, rue Murray, 329, et on trouva un abri temporaire pour le mobilier.

Les policiers et les membres du personnel de la maison Tougas se firent alors démenageurs et, avec deux camions, on transporta le mobilier dans un entrepôt fourni par cette maison. M. Patrick T. Lynch, de la compagnie Engine Works & Trading, Incorporated, dont les bureaux sont situés rue St-Sacrement, et l'usine, rue Anne, 318, donna à la famille sans abri assez d'argent pour lui permettre de subsister pendant au moins une semaine. M. et Mme Paré et leurs enfants se rendent ensuite chez des parents, avenue Palm, en attendant les événements.

En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

Dommages de plus d'un million de dollars dans les Cantons de l'est

C'est surtout en Beauce maintenant que l'inondation fait des ravages — La situation est aussi inquiétante dans la région de Québec — Plusieurs routes sont encore fermées

SHERBROOKE, 17. (P.C.) — On évalue ce soir à \$500,000 les dommages dus à l'inondation dans Sherbrooke au début de la semaine, et à autant les ravages qu'elle a accomplis dans les autres parties des Cantons de l'est particulièrement à Sawyer, à Cookcook, à Richmond et dans plusieurs petits villages.

QUEBEC, 17. (P.C.) — Les eaux des cours d'eau de la région de Québec continuent de monter ce soir dans les Cantons de l'est les rivières et les ruisseaux débordent rentrent rapidement dans leurs lits.

C'est surtout dans la Beauce maintenant que la situation est inquiétante. Le niveau de la rivière et de la Chaudière dépasse de trois pieds celui qu'il avait atteint hier. On évalue déjà à des centaines de mille dollars les dommages faits aux seules récoltes en terre beauceronne. On craint que l'inondation ne soit aussi grave qu'en juillet 1917.

Près de St-Georges-de-Beauce, un pont de chemin de fer a été ébranlé par le courant et la "Quebec Central Railway Company" a dû y discontinuer son service.

Plusieurs routes sont encore fermées

QUEBEC, 17. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La région du parc national, la Beauce et les Cantons de l'est ont été particulièrement ravagés par les pluies diluviennes de samedi et de dimanche. Les dégâts sont si considérables que la circulation n'a pas encore été rétablie sur les artères qui avaient été fermées.

Aucune des trois routes du lac St-Jean, à travers les Laurentides, n'est encore ouverte.

Les autos ne peuvent passer sur

Un adolescent et son petit frère sont perdus dans la forêt vierge

Deux petits frères, dont l'un avait été puni pour avoir désobéi à ses parents, se seraient enfuis, dimanche — Ils ont peut-être perdu la vie dans leur dramatique aventure

Pour Robert LeMayre
On recherchait encore avec une activité fiévreuse, tard hier, deux enfants qui seraient perdus dans la forêt vierge au sud de Nominique, à une centaine de milles au nord de Montréal. Il s'agit d'un bambin de 4 ans, et de son frère, âgé de 14 ans, enfants de M. Joseph Grégoire, gardien de la propriété

du club Columbus, dans les Laurentides. Ils disparaissent dimanche dans les bois, près du club.

Le plus jeune fut puni par ses parents parce qu'il avait mouillé ses vêtements en allant se baigner, malgré la défense de son père et de sa mère. On croit que, par la suite, le plus âgé des deux petits Grégoire aurait suggéré à son frère de s'enfuir de la maison paternelle. La disparition fut découverte, au cours de l'après-midi de dimanche, et on les rechercha toute la soirée du même jour, puis, lundi matin les parents des enfants se rendirent à Nominique afin d'obtenir du renfort pour tenter de retracer les enfants perdus.

Durant toute la journée de lundi, une quarantaine de villageois — tous hommes des bois expérimentés — firent d'actives recherches, cherchant un immense rayon de forêt dans le voisinage, mais leurs efforts furent vains. On ne découvrit aucune trace. Les recherches se poursuivirent pendant toute la journée d'hier, sans succès.

Plusieurs expriment l'opinion que le plus jeune des deux enfants doit probablement être dans un état alarmant si, toutefois, il n'a pas succombé des suites du froid et de la misère endurée dans la forêt. Il faisait très froid, dimanche soir, dans les bois et après la pluie froide, il aurait été presque impossible pour un enfant aussi légèrement vêtu que l'était le plus jeune des deux — Il est parti nu-pieds et en robe de nuit — de ne pas souffrir dangereusement du froid. Cet endroit des Laurentides est aussi infesté de petites mouches noires à ce temps-ci de l'année. On semble entretenir très peu d'espoir de retrouver ces deux enfants vivants.

Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie du CANADA

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour
HARBOR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents HA 5131
Sport HA 5134
Directeur de l'Information HA 5461
Atelier de composition HA 1432
Service d'information HA 3507
Circulation et expédition HA 5134
Rédacteur en chef HA 5464

AUJOURD'HUI!

Robes - manteaux "Coffee Coat" 2.98
POUR LE FOYER, POUR LA CAMPAGNE
DUPUIS — deuxième — (centre)

Dupuis Frères